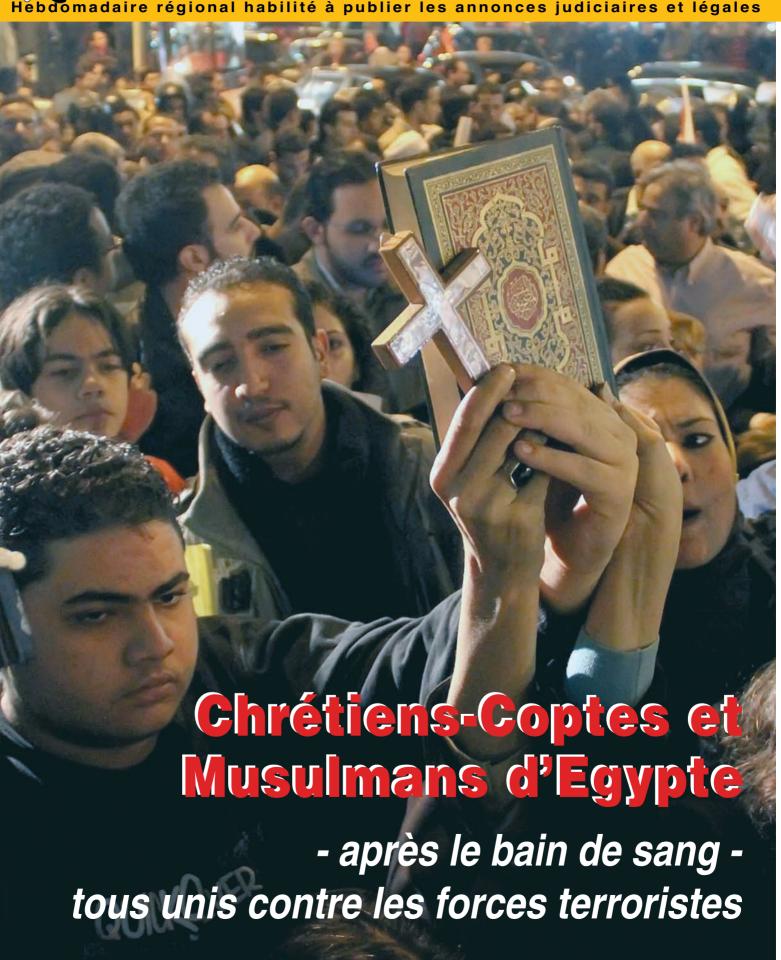
Journal du 7 au 13 janvier 2011 - N° 6346 - 60ème année



L'association Via Romana

A dressé ses bilans lors d'une réunion festive à Piedicroce

L'assemblée générale de l'association Via Romana s'est tenue à Piedicroce pour examiner les bilans de fin d'année. Le rapport moral et d'activités mettant bien sûr en exergue la réussite de la dixième édition du «Trail Via Romana» qui s'est déroulé au cœur de l'été sur 24 communes d'Alesani, d'Orezza et d'Ampugnani, traversant 21 villages.

e président Raphaël Papi a rappelé avec satisfaction l'ampleur de cette réussite, tant du point de vue de la médiatisation importante du territoire de la Castagniccia que de sa mise en valeur par le biais des sports «nature». Ce qui s'est concrétisé par des reportages de la presse écrite locale et nationale, des émissions radiophoniques locales, des émissions télévisées régionale, nationale et internationale ainsi que des images diffusées sur des sites internet. Et puis, tout au long du parcours ce sont des centaines de spectateurs qui ont pu suivre le passage des coureurs, en particulier dans les villages traversés

Mais le succès de la Via Romana se mesure surtout par l'implication des hommes sur le territoire. L'association a permis de rouvrir un ancien chemin permettant l'accès au village de Piedipartinu et comme chaque année la majeure partie des sentiers ayant particulièrement souffert de l'hiver, la mobilisation et la coordination de l'ensemble des moyens ont permis de remettre en état plus de 60 kilomètres de sentiers. Une travail réalisé par le SIVOM d'Orezza, le Parc Naturel Régional de la Corse, et les bénévoles de l'associa-

La réussite de la Via Romana a aussi une dimension sportive, puisque la course d'Orezza a été retenue comme manche du Championnat de France 2010 de Trail par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). C'est à ce titre notamment que la course a bénéficié d'une couverture médiatique sans précédent, étant relayée dans de très nombreux sites internet spécialisés.

Au niveau de la fréquentation, le nombre de participants a augmenté de 27% par rapport à l'édition 2009 avec un total de 317 concurrents au départ. Cette évolution s'inscrit dans une dynamique qui ne se dément pas depuis cinq



La cuisson des « fasgiuli » surveillée de près par le président Raphaël Papi et Marcel Ferrari, maire de Carpinetu

Le président Raphaël Papi est longuement revenu durant cette assemblée générale sur les récompenses exclusivement en nature qui ont été distribuées. Des récompenses qui selon la volonté de l'association ont été le reflet des productions et savoir-faire locaux.



Lors de l'assemblée générale de l'association Via Romana, prétexte à un repas festif de fin d'année

L'année s'est terminée par l'organisation d'un repas gratuit dans la salle du **Sivom d'Orezza** à **Piedicroce**, réunissant l'ensemble des bénévoles de la grande famille de la **Via Romana** pour un moment festif aux saveurs *«nustrale»*. Au menu, prizuttu de **Paul Vitani** installé au village de **Piubetta**, tranché dans l'après-midi par **Roch Ferrari** du haut de ses 80 printemps, fasgiulone è figatellu préparés par **Mimi Raffali**, propriétaire de l'hôtel restaurant **Le Refuge** à **Piedicroce**, fromage *«casanu»* et clémentines de la **Casinca** toute proche.

La soirée s'est clôturée par la projection d'images inédites de la **Via Romana**, aptes à réactiver la passion des membres de l'association qui remercient le **SIVOM d'Orezza** pour la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes.

Les projets

L'association organisera le 11 me Trail Via Romana le 31 juillet 2011. Cette édition sera identique à l'édition 2010. La course passera à nouveau sur les pieve d'Alesani, d'Orezza et d'Ampugnani et serpentera autour du San Petrone, point culminant de la Castagniccia. Côté nouveauté, la Via Romana sera jumelée cette année avec le Trail du Ventoux. Ce qui signifie que les gagnants du Ventoux 2011 seront invités à courir sur la Via Romana 2011 et que les gagnants de la Via Romana 2011 seront à leur tour invités à courir le Ventoux dans son édition 2012.

Pour la troisième année consécutive, la compétition comportera 3 courses :

- la première, d'une longueur de 62 km, fera partie pour la troisième fois du «Brooks Cascadia Tour» regroupant pas moins de sept épreuves à travers la France;
- la seconde, considérée comme une course intermédiaire, d'une longueur de 40 km et de 2400m de dénivelé positif sera parrainée par la mairie de Carpinetu;.
- la troisième course est une course de découverte parrainée par les sources d'**Orezza** qui sera le support cette année encore du championnat de **France FFA** de **Trail**: **TTN 2011**.

Dans la continuité des précédentes années, l'association s'est engagée à poursuivre ses actions de valorisation de la course et de la région, notamment pour la réduction de l'empreinte écologique de la course, la réalisation d'un Road book présentant l'ensemble des parcours empruntés par la **Via Romana**, et portant la réflexion vrers la création d'une randonnée inter-villages de douze kilomètres.



Entre nous

Par Pierre Bartoli

Nous sommes tous des Coptes-Chrétiens d'Egypte! Leur sort, comme celui des centaines et des milliers de chrétiens qui, de l'Indonésie au Niger, du Pakistan au Soudan, de l'Irak ou de Turquie, sont persécutés pour leurs convictions religieuses, ne peut laisser personne indifférent. Comme ne doit laisser personne indifférent tout homme persécuté, à travers le monde pour ses convictions politiques ou religieuses.

La liberté de conscience, constitue le fondement de la personnalité de chaque homme qui a le droit d'avoir et d'afficher ses convictions philosophiques, politiques ou religieuses dans le respect de celles des autres. Et le rôle des états démocratiques est de garantir à chacun ses droits, sans restrictions et sans discriminations.

Or, ce qui se passe en Egypte s'avère particulièrement révélateur de l'incapacité de certains États à garantir à leurs citoyens cette liberté et la protection qui en découle, dans la mesure où elle discrimine cette population en l'installant dans une situation de citoyen de seconde zone.

En effet, en Egypte, les chrétiens Coptes qui sont plus de 10 millions, descendent des premiers chrétiens se réclamant de l'évangélisation de l'Apôtre Saint-Marc, fondateur de cette église dès les années 40 après Jésus-Christ!

Ils ont constitué l'essentiel de la population égyptienne jusqu'à ce que les invasions arabes finissent par inverser la coloration religieuse de la population.

Mais, de nos jours, cette population, en Egypte, ne bénéficie pas des mêmes droits civiques que les citoyens se réclamant d'autres confessions religieuses.

Elle souffre non seulement de la haine des terroristes manipulés, mais aussi de discriminations d'Etat.

Il appartient aux Démocraties, à travers leurs représentations diplomatiques, leurs relations économiques, de ne jamais l'oublier quand il s'agit de traiter avec le gouvernement égyptien!

Toutefois, une lueur, dans cet univers où l'enfer est quotidien, l'élan de nombreux musulmans qui n'ont pas hésité à manifester avec leurs frères chrétiens et même, à se proposer comme bouclier humain, pour leur permettre de fêter Noël, notamment.

C'est la raison pour laquelle, j'ai choisi de privilégier, cette lueur d'espérance, en publiant cette photo de fraternisation pour évoquer la tragédie des chrétiens-coptes d'Egypte.

L'image que l'on voudrait voir comme le reflet de la société des hommes, partout à travers le monde afin que la religion serve à unir les hommes – tous égaux devant Dieu –, à renforcer le tissu social par la reconnaissance effective de la personnalité de chacun dans le Respect de cet autre qui devient alors, le frère...

C'est ce que je souhaite voir émerger des terribles épreuves subies par les chrétiens d'Egypte, en soulignant, avec, intérêt, que pour la première fois, la Communauté Internationale, -du monde musulmans aux démocraties occidentales,- a stigmatisé et dénoncé avec force, l'action terroriste du Caire.

L'avenir confirmera, il faut l'espérer, cette volonté et cette détermination à combattre le terrorisme.

Mais, il convient de rester vigilant et de se mobiliser dans cet esprit, pour soutenir les communautés en difficultés !

Nous pleurons les victimes de la haine terroriste. Nous partageons la douleur des familles, de l'église Coopte. Comme nous partageons celle de toutes les victimes de la bêtise et de la cupidité des hommes.

Face aux forces du mal et de la violence aveugle, croyants et non croyants, unissons nos forces pour le triomphe de l'Amour du prochain, partout !

PRÉVENTION / PAR JEANNE BAGNOLI

Le rôle primordial des parents d

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé ont lancé une campagne «Contre les drogues, chacun peut agir». L'objectif : mettre en avant le rôle primordial des parents et de l'entourage dans la prévention de l'usage de drogues chez les adolescents.

e multiples facteurs peuvent intervenir dans la consommation de substances psychoactives à l'adolescence : parmi ces facteurs, nombreux sont ceux qui peuvent relever de la sphère familiale. Lors des **Assises de la parentalité et de la prévention**, organisées par la **MILDT** en mai 2010, les experts (épidémiologistes, psychiatres, pédagogues, philosophes, juristes, etc.) ont confirmé la nécessité de conforter les parents et l'entourage dans leur rôle en matière de prévention des conduites à risque des adolescents. Le but : amener les parents et l'entourage à s'interroger sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans la prévention de consommation de drogue chez leurs enfants ainsi que sur les actions à mettre en oeuvre.

La proximité de la relation parent-enfant

Interrogée dans nos colonnes en novembre dernier sur la consommation de drogues dans notre île, **Christine Guerrini**, directrice du **CRIJ** (Centre Régio-

nal d'Information jeunesse) de **Corse** soulignait l'importance du lien parent-enfant dans la prévention des comportements à risque: «Chaque famille a ses règles et ses normes ; il n'y a pas plus original et unique qu'une famille! Pour autant que les lois de la maison s'intègrent et respectent les lois de la société dans laquelle elle vit, il n'y a pas à dire ici ce qui est bon ou mauvais, ce que les parents devraient interdire ou pas. Notre philosophie, en fait, est de légitimer parents et adultes dans leur rôle de principal acteur de prévention, notamment de la consommation de drogues et de l'abus d'alcool, de réfléchir avec eux pour construire une solidarité d'adultes, et redonner confiance ainsi à chacun dans ses capacités éducatives que nous essayons de renforcer en répondant aux questions ou en orientant vers des structures spécialisées». Car le rôle primordial de la famille,

DROGUES INFO SERVICE 0 800 23 13 13
Toutes les aides disponibles sur : www.drogues-info-service.fr

Brigitte a un problème avec la drogue.
Pourtant, elle n'en consomme pas. C'est sa fille Marion qui fume du cannabis.
Elle s'isole, elle rate ses examens. Alors, Brigitte a décidé de demander de l'aide.
Grâce à elle, Marion va s'en sortir. Oui, contre les drogues, chacun peut agir.

à la fois en amont de la consommation de substances et dans la façon de protéger les enfants des risques et de les responsabiliser, est désormais prouvé. Une revue de littérature, menée en 2005, concernant le rôle de la famille face à l'usage et au mésusage de substances psychoactives par les adolescents, montre la nécessité de considérer le renforcement des capacités parentales comme un enjeu important dans la prévention de la consommation de drogues auprès des jeunes. Les relations familiales au regard de la structure familiale: la qualité des relations à l'intérieur de la famille a une influence plus importante sur les comportements relatifs à l'usage de substances psychoactives que la structure de la famille (monoparentalité, taille de la famille, rang de naissance...). Ainsi, la proximité de la relation parent-enfant semble être un frein à l'usage de sub-

QUELQUES ÉLÉMENTS À MÉDITER...

Dans le cadre des **assises de la parentalité et de la prévention** qui se sont tenues en mai dernier, il est ressorti plusieurs éléments saillants. Ainsi, même si i la très grande majorité des parents ont globalement une perception positive de leurs compétences éducatives :

- un sur cinq a déjà utilisé ou souhaiterait utiliser une aide à la parentalité,
- un sur cinq n'a jamais fixé de règle concernant la consommation d'alcool ou de cannabis,
- plus d'un tiers des mères et la moitié des pères ne prendraient pas le temps de discuter seuls avec leur enfants,
- un tiers des parents ne se sentiraient pas soutenus par les professionnels dans leur rôle de parents.

s dans la lutte contre la drogue

stances, directement ou par son impact dans le choix d'amis plutôt moins consommateurs. De plus, quand le niveau et la qualité de la communication sont bons à l'intérieur de la famille, il en est de même à propos du dialogue sur les drogues.

Un modèle de comportement

Une étude anglaise (1) a montré que 50% des jeunes en école secondaire aimeraient que leurs parents soient leur principale source d'information sur les drogues. Cependant, il semble que le manque de communication soit en partie dû au fait que les parents n'ont pas confiance en leur niveau de connaissance. L'information du public reste donc une donnée essentielle pour fournir de la ressource et donner confiance aux familles. Alors que les enfants souhaiteraient que leurs parents entament la discussion à propos des drogues, les adultes manquent totalement de confiance pour aborder ce sujet, aussi bien à propos de leurs connaissances que de leur faculté à communiquer.

Ce manque de compétences en communication apparaît en outre plus marqué chez les pères. Deux études menées aux Etats-Unis (2) et en Australie (3) ont également montré que le fait de communiquer sa désapprobation envers les drogues était fortement associé à un moindre usage chez les enfants: l'utilisation de remarques ou de sanctions adaptées semble améliorer la cohésion familiale et ainsi diminuer le risque de comportements perturbateurs ou délinquants chez les enfants. Les parents ne semblent pas avoir toujours conscience du fait que leur propre comportement d'usage de substances psychoactives joue un rôle primordial dans les consommations futures de leurs enfants. C'est la raison pour laquelle une forme mesurée de contrôle parental des enfants (savoir où sont les enfants et ce qu'ils font) semble contribuer à éviter ou au moins retarder leur consommation de substances psychoactives. A l'adolescence, le lien entre consommation de substances psychoactives et fréquentation d'usagers apparaît très fort. Il faut cependant distinguer l'influence des pairs et le choix des relations, et c'est à ce niveau que l'influence de la famille peut avoir un rôle. Meilleure est la relation parents-enfant, plus forte semble être la résistance de l'enfant à l'influence de ses amis.

(1) O'Connor L, Best R. Drugs, Drugs Education, and Young People -Missed Opportunities. Unpublished report. London: Roehampton Institute, 1997.

(2) Department of Health and Human Sciences. Overview of Findings from the 2003 National Survey on Drug Use and Health. Obtained via http://www.samhsa.gov, 2003.

(3) Olsson C, Coffey C, Bond L, Toumbourou J, Patton G. Family risk factors for cannabis use: a population based survey of Australian secondary school students. Drug and Alcohol Review 2003;22:143 – 52.



Plus d'informations sur :

www.inpes.sante.fr, www.drogues-info-service.fr, www.crij-corse.fr



Nota Bene

Qu'est ce qu'une drogue ?

Selon l'**Académie nationale de médecine**, la drogue est une substance naturelle ou de synthèse dont les effets psychotropes provoquent des sensations apparentées au plaisir, incitant à la répétition de l'usage. Une dépendance psychique ou physique peut apparaître rendant difficile l'arrêt de la consommation?

✓ Le cannabis diminue la vigilance, perturbe la vision et l'ouïe, les réflexes sont décalés, inappropriés. Il présente aussi la particularité d'être stocké dans les tissus et libéré sous l'effet d'un stress soudain ; c'est pourquoi, même plusieurs jours après avoir fumé du cannabis, un sujet peut être incapable de faire face à une situation d'urgence (comme sur la route, par exemple).

✓ Les amphétamines (principalement l'ecstasy) induisent dans un premier temps une réaction stimulante, avec des réflexes exagérés et des phénomènes paranoïaques (risques de réactions agressives au volant).

A hautes doses, l'ecstasy peut engendrer des hallucinations et une coupure avec le réel. Par ailleurs, lorsque l'effet s'estompe (environ sept heures après la prise), il y a un risque important de somnolence.

✓ Les opiacés entraînent, juste après une injection, une impossibilité de conduire. En phase dite de «descente», il y a risque de somnolence et diminution importante de la vigilance.

✓ La cocaïne a un effet stimulant après la prise, suivi de sensations d'angoisse, de nervosité extrême, de tension musculaire... qui perturbent les réflexes.



nitié en 2010 par le Centre de Formation d'Apprentis Universitaire en Région Corse avec la coopération d'étudiants de l'IUT di Corsica, Pro-Univ tiendra sa deuxième édition le mercredi 26 janvier à Corte, au sein de la Halle des Sports Raymond Montet située Campus Grimaldi. «Dans la continuité de sa précédente organisation, cet événement se veut un espace d'interaction entre le monde professionnel, des étudiants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et des jeunes intéressés par nos diplômes à niveaux DUT, Licence Professionnelle et Master», explique Christophe Storaï, directeur du CFA Univ, en charge du projet, aux côtés de ses proches collaboratrices, Andrea Ceccarini, responsable administrative, et Laetitia Rinieri, assistante de gestion. «Cette année, près de cinquante entreprises en quête de ressources humaines qualifiées ont répondu

UNIVERSITÀ / PAR ROLAND FRIAS

2^e édition de

Le Forum de l'Alternance

Très prochainement, la cité universitaire abritera, pour la deuxième année consécutive, le Forum de l'Alternance en Corse. Un rendez-vous, au service de la jeunesse et de secteurs d'activité en devenir, qui sera le cadre de nombreuses activités proposées par l'Università di Corsica. Avec la présence d'une cinquantaine d'entreprises, l'ambiance sera propice aux rencontres et échanges ainsi qu'à l'information et l'orientation des lycéens. Coup de projecteur sur Pro-Univ 2011...

présent à notre appel, à travers un riche panel de secteurs d'activités, tels que le management, l'industrie, le commerce, l'environnement, l'informatique et la communication. Nous espérons que Pro-Univ permettra notamment à l'Università di Corsica de dresser un état des lieux et de rendre ses formations encore plus crédibles aux yeux de chaque partenaire. L'idée consiste naturellement à bonifier le dispositif de plus belle, sur le plan des rythmes proposés afin que l'alternance satisfasse à la fois les besoins du tissu socioéconomique et nos contraintes pédagogiques».

Un rôle majeur pour la jeunesse

Si l'initiative de cette manifestation revient à l'Università di Corsica, elle s'appuie également sur le fidèle partenariat de la Collectivité Territoriale de Corse et de l'Union Européenne, sans oublier le concours de CorsicaJob.com. Sa mise en place ayant été confiée, tout comme l'an passé, à un groupe d'étudiants, conformément à la tradition de l'Institut Universitaire de Technologie.

Depuis trois mois, Marina Beautier, Melissa Banon, Cécile Cesari et Fanny Champion, ne ménagent ni leur temps, ni leurs efforts pour que la réussite soit au rendez-vous. Et le pragmatisme n'est pas la moindre des qualités de ce quatuor 100% féminin. «Nous pensons que les démarches de ce type peuvent jouer un rôle majeur en faveur de l'emploi local et de la jeunesse insulaire»,

FOCUS

En l'espace d'une décennie, l'enseignement par alternance a connu un essor considérable à l'**Università di Corsica**. De cette dynamique est né l'événement **Pro-Univ**, à l'initiative de **Christophe Stora**ï et **Nathalie Lameta**, respectivement directeur du **CFA Univ en Région Corse** et responsable pédagogique de la **Licence Professionnelle** «**Entrepreneuriat**» à **Corte**. En connaissance de cause, les deux enseignants souhaitaient élaborer un projet original visant notamment à faire connaître, s'il en était besoin, les différentes formations de leur établissement, accessibles en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, sanctuariser le dispositif, mais aussi et surtout rencontrer les représentants d'entreprises, d'associations et de collectivités locales qui sont acteurs de l'alternance ou qui souhaitent le devenir. Ainsi le binôme ne tarda-t-il pas à programmer une réunion de travail, soutenu par l'un de ses fidèles partenaires : la société **CorsicaJob.com**, spécialiste du recrutement en ligne, dont la directrice **Luce Leca** côtoie les réalités de l'emploi local, au quotidien. Après mûre réflexion, un «*brainstorming*» –comme on dit dans le jargon, l'équipe s'est enrichie de la collaboration d'étudiants pour donner corps à un concept novateur et totalement adapté à la situation, avec, au final, un succès à la hauteur des espérances et une volonté de renouveler l'expérience. D'où la tenue d'une deuxième édition qui en appellera certainement d'autres.

Pro-Univ

en Corse

souligne Marina. «Avec l'enseignement par alternance, tout en poursuivant nos études, du centre de formation à la structure d'accueil, nous avons l'opportunité de mettre un pied dans le marché du travail et d'être au plus près de ses réalités», ajoute Cécile.

Originalité, énergie et innovation

Dynamiques et motivés, les jeunes protagonistes ont su apporter toute leur originalité et leur énergie à ce **Pro-Univ** deuxième du nom, mettant en application, au passage, les cours de gestion, de marketing ou encore de communication, dispensés durant le **DUT** "Gestion des Entreprises et des Administrations".

«Qui de mieux que les étudiants eux-mêmes pour piloter ce genre d'opération ? Sachant que la possibilité leur est donnée d'allier la théorie à la pratique et de se forger une belle expérience», note Laetitia Rinieri, responsable logistique et animation du Forum de l'Alternance en Corse, dont l'investissement à leurs côtés aura été sans faille, au même titre que pour le directeur du CFA Univ.



Rencontre entre étudiants et professionnels au cœur de l'alternance universitaire

Selon Christophe Storaï: «l'innovation est une notion primordiale pour notre Université. Cette nouvelle édition de Pro-Univ en est la parfaite illustration. Soulignons —et c'est une grande première— que les lycéens de l'Académie prendront part à l'événement, puisque la traditionnelle Journée Portes Ouvertes de notre établissement se déroulera le même jour, sous l'impulsion du personnel universitaire de la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle. Dès lors, nous pourrons offrir à l'ensemble des visiteurs une vision globale de l'alternance universitaire autour de stands d'information et de diverses animations».

De beaux échanges en perspective

De 9 à 18 heures, de l'initiation à la réalisation de CV, de lettre de motivation, d'entretien d'embauche, les participants pourront apprendre à mieux valoriser leurs compétences. **Luce Leca**, directrice de *CorsicaJob.com* et *Consillis*, spécialiste du recrutement, animera en ce sens plusieurs ateliers. Un *«relooking embauche»* ou des tests de profils psychologiques seront même spécialement proposés pour l'occasion, permettant à chacun d'améliorer sa technique de présentation dans l'optique de solliciter un poste.



Une partie du comité d'organisation de Pro-Univ, le Forum de l'Alternance en Corse (FAC) dont la deuxième édition aura lieu à Corte le mercredi 26 janvier prochain, au sein de la Halle des Sports Raymond Montet spécialement aménagée pour l'occasion

Comme autre activité, il est à noter au programme un *«Job dating»* qui fera certainement des émules. Lors de cet exercice, recruteurs et candidats disposeront de cinq minutes, montre en main, pour *«se vendre»* et convaincre, à tour de rôle.

D'autre part, la journée fera place à la réflexion et au débat, avec, en point d'orgue, une table ronde axée sur la thématique : *«L'alternance à l'Université entre formation et insertion professionnel-le»*. Le sujet sera développé par des acteurs du monde professionnel et de l'enseignement supérieur en **Corse**, ainsi que d'actuels et d'anciens étudiants en apprentissage. De beaux échanges en perspective...

Info Line: http://cfauniv-corse.fr/

«L'alternance, une voie d'excellence»

«L'alternance à l'Università di Corsica affiche un certain nombre de spécificités», indique Christophe Storaï, directeur du CFA Univ en Région Corse. «En premier lieu, force est de constater que les étudiants qui choisissent l'alternance ont des prédispositions à s'insérer plus rapidement sur le marché du travail que des futurs diplômés en formation classique. Car ils développent par le biais de leur contrat d'apprentissage ou de professionnalisation une véritable capacité d'employabilité. De plus, il est possible de s'apercevoir que l'alternance représente une passerelle vers l'emploi mais aussi et surtout une voie d'excellence. Puisqu'en règle générale, les majors de promotion sont des étudiants alternants, ce qui tord le cou aux idées reçues quant à l'image de voie de garage attribuée à l'alternance, où l'on considère -notamment à niveau CAP-BEP- que ce type de formations est plutôt proposé à des jeunes en situation d'échec scolaire. Par ailleurs, l'alternance se révèle comme une formidable opportunité de structuration des petites et movennes organisations locales, sans lesquelles ce dispositif de formation n'aurait pas de raison d'être. En effet, c'est grâce aux entreprises, associations et collectivités qui nous font remonter leurs besoins en termes de ressources humaines qualifiées, que nous parvenons ensemble à former les professionnels de demain. J'ajoute que la Collectivité Territoriale de Corse et l'Union Européenne soutiennent activement le développement de l'alternance à l'Università di Corsica, au même titre que chaque partenaire investie dans le dispositif, et nous les en remercions».

Daesi di

Corsica



VICO: Rentrée au couvent

Les amis du couvent Saint-François proposent pour l'année nouvelle et en particulier pour le mois de janvier des animations pour les adhérents dans le quartier des Deux-Sorru. Le père supérieur André Hebting, la communauté oblat et le bureau de l'association vous invitent le samedi 8 janvier à 17

heures à assister au traditionnel apéritif du nouvel an.

Le samedi 22 janvier à 20 heures 30 vous avez rendez-vous pour une soirée pulenta qui sera organisée par les **amis du couvent**. Deux cents places sont prévues pour cette animation pour laquelle il est préférable de réserver auprès de la trésorière, **Françoise Bassi**, joignable au **04 95 26 62 29** ou auprès du couvent au **04 95 26 83 83**.

De nombreuses animations ponctueront l'année 2011, des activités comme une section de jeu de Scrabble le lundi de 14 heures 30 à 17 heures, des cours de corse le mardi à 16 heures 30 et de nombreux autres ateliers le jeudi à 14 heures tels la cuisine, la couture ou les travaux manuels. Un atelier peinture est également mis en place le samedi à partir de 14 heures.

MONACCIA-D'AULLÈNE: Travaux sur la commune

Les services de la voirie et de l'urbanisme de la commune de **Monaccia-D'Aullène** vous informent que des travaux permettant le renforcement du réseau électrique seront entrepris sur la commune durant les deux prochains mois. Ces travaux pourront éventuellement perturber les habitudes de consommation des habitants par des coupures qui s'avèrent néces-



saires. La municipalité s'excuse du dérangement auprès des citoyens de la commune.

SARTÈNE : Stage de dessin et de peinture pour Adulte



Nathalie Balsan propose aux habitants de la microrégion un stage de peinture et de dessin qui se déroulera le dimanche 23 janvier dans son atelier de Sartène de 10 heures à 17 heures. Le tarif de la journée est fixé à 70 euros par personne. La technique est libre et chaque stagiaire apportera son matériel. Les peintres débutants et confirmés seront les bienvenus. Un groupe de huit stagiaires maximum sera reçu à l'atelier.

D'autres stages seront organisés au cours de l'année le 13 février, le 20 mars, le 10 avril, le 22 mai et le 19 juin. Le déjeuner sera pris en commun dans une salle où chacun apportera son repas.

VILLE DI PIETRABUGNO: Association de numismatique

Un groupe de numismates qui veulent se constituer en association achètent pour créer un musée associatif, des médailles et jetons corses comme des monnaies de Théodore et Paoli. Jetons des mines de Luri, jetons Joseph Vecchini, médailles du dix-huitième siècle au vingtième siècle seront étudiés afin de constituer une banque de données sur la numismatique insulaire. Vieux livres, catalogues de vente seront réunis pour permettre de créer une bibliothèque d'étude disponible au plus grand nombre. Contact : 06 21 82 87 22.

SAN GIULIANU: Pomelo de Corse

L'association pour la Promotion et la défense de la Clémentine de Corse dans sa section Pomelo a déposé auprès de l'Inao une demande de reconnaissance de l'indication géographique protégée (IGP) «Pomelo de Corse». Les agriculteurs, et plus généralement toutes les personnes intéressées par ce projet, sont invités à se rapprocher de l'APRODEC section Pomelo:



Maison de l'Agriculture, 15 Avenue Jean Zuccarelli à Bastia au 04 95 31 89 37 ou fax 04 95 31 74 34. Email : aprodec@wanadoo.fr

Peut également être joint le site Inao de Bastia au centre Ceppe Espace, 20 620 Biguglia au 04 95 32 25 37, Fax 04 95 31 51 23. Email : bastia@inao.gouv.fr dans le but de s'informer sur le cahier des charges et de faire valoir ses observations.

PERI: Souscription pour l'église

Une souscription pour la sonorisation de l'église Saint-Laurent a permis de récolter près de 2900 euros en complément d'une subvention



de 2000 euros qui vient s'ajouter à ces dons de fidèles. La souscription pour cette partie de l'aménagement est terminée ; cependant elle reste ouverte pour ce qui concerne l'entretien et la restauration de l'église et du mobilier. Sont remerciés pour leur générosité : Jeanne et Constance Sandamiani, François Barbolosi, Juliette Barbolosi, Archangèle Lacombe, Xavier Lacombe, Marie-Rose Mei, Antoine Celli, Jeanne Blondino, Antonia Salasca, André Provent, Paul Ousset, Madeleine Cuttuli, Pierre Gicometti, Dominique Brundu, Martin Barbolosi, Jean-Jacques Marcelessi, Mémé Olloni, Marie Barrazza, Anges Peres, Nonce Corticchiato, Louis Raffi...

LECCI : Concours de peinture, sculpture et travaux manuels

La commission culturelle de la mairie de Lecci en collaboration avec l'association L'enfance de



l'Art mettent en place leur dixième concours de peinture, sculpture et travaux manuels pour l'année 2011. Ce concours est ouvert à tous. Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès de Claire Beretti au 06 10 20 96 66.

SOTTA: Ateliers Théâtre

Il reste des places à pourvoir au sein de la compagnie du Dragon Saltinbanque et plus particulièrement de ses cours de théâtre qui sont donnés à la salle polyva-



lente communale de **Sotta** et qui sont animés par **Sarah Godard**. Les ateliers enfants se déroulent le mercredi de 16 heures 30 à 18 heures 30. Les ateliers adultes le jeudi de 18 heures 30 à 20 heures 30. Plus de renseignements au **06 22 56 19 09**.

PROPRIANO: Demandes

de Subvention

Pour l'année 2011, les dossiers de demandes de subvention pour les associations sont à retirer au bureau des res-



sources humaines de la mairie et devront être déposés dûment complétés auprès des services municipaux avant le 28 janvier 2011.

POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

BIGUGLIA

Grand Bal de l'A.J.Biguglia

Le club de l'A.J.Biguglia, cher au Président Charles Sauli, organise ce samedi 8 janvier à 20h30 un grand bal animation à la Salle des Fêtes de Biguglia (Dinelli) pour ouvrir dans la joie et la bonne humeur cette nouvelle année 2011.

Parents, amis, joueurs et tous les dirigeants sont conviés à cette belle soirée que tous apprécieront.

Pace et Salute à tous.

■ PORTO-VECCHIO

récréatif, par la municipalité.

Le **Goûter à la maison de retraite** aura lieu le mercredi 12 janvier 2011, à partir de 15h. Les familles des pensionnaires sont cordialement invitées à participer à cet après-midi

BASTIA

François-Marie est le premier bébé de l'année 2011, à **Bastia**.

Ce magnifique poupon de **3kg 320** est venu au monde, à la **clinique Maymard**, au foyer de **Mr. Jean-François Calvano** et **Célie Maldonado**.

A Jean-François footballeur, A.J.Bastia et Educateur, à la charmante maman de François-Marie aux heureux grands-parents notre journal adresse avec ses vœux de longue vie heureuse et prospère au bébé, ses vifs compliments à tous.

Deux autres bébés ont vu le jour à **Bastia** dans cette journée du 1er janvier 2011 :

Lisandre, 3kg 190 au foyer de Bianca et Augustin Anfriadi, et, Wassin 2kg 790, au foyer de Saida et Mohamed Bechar.

Tous nos vœux pour les bébés et tous nos compliments à leurs parents et grands parents.

■ Visite des terrains des futurs jardins partagés face au Musée, Place du Donjon, Joseph CASTELLI, Président du Conseil Général de la Haute-Corse, en présence de Jean-Baptiste RAFFALLI, Vice-président, procédera à une visite des terrains des futurs jardins partagés, le vendredi 07 janvier 2011, à 10 heures.

Cette visite sera suivie l'après-midi de l'installation dans les locaux de l'Hôtel du Département de groupes de travail thématiques en présence de tous les partenaires, chargés de la finalisation technique de ce projet en faveur du lien social, parmi lesquels la Ville de Bastia, le Comité des Fêtes et de l'Animation, l'Office de l'Environnement, l'Inspection Académique, les Maisons d'Enfants à Caractère Social A Scalinata et le Belvédère, le service de probation et d'insertion pénitentiaire, les associations œuvrant en faveur de l'insertion des personnes en difficulté, le lycée agricole de Borgo, avec l'appui technique d'Hortibus et du réseau des jardins solidaires méditerranéens.

■ GHISONACCIA

L'Union Sportive de Ghisonaccia, ce samedi 8 janvier 2011, à partir de 15h00, à une marche silencieuse contre la violence, après le drame qui frappé le regretté « Marco » Paolini, Président de l'U.S.G

ALERIA

Le Comité Corse de Tarot organise le samedi 8 janvier, un tournoi en donne libre à 14h00 et un tournoi de régularité triplettes, à 21h00, à la Salles des associations, à Mignataja.

CALVI

La galette des rois de l'Association «La Boule Calvaise» aura lieu, au club, le samedi 8 janvier, à partir de 17h00.

- Les visites psychotechniques obligatoires, en cas d'annulation de permis de conduire sont fixées au samedi 15 janvier.

Téléphoner pour prendre rendez-vous : 05 61 09 77 81 ou, au 06 07 60 88 85.

■ LINGUIZZETTA

S'apprête à vivre une grande soirée culturelle le 15 janvier 2011 au profit de **Ghjilormu Marchionni**, ce berger dont le troupeau avait été décimé à la fin du mois d'octobre.

En effet, avec I Muvrini, I Chjami Aghjalessi, Petru Guelfucci, Anghjula Potentini, G.F Giammarchi, A Cunfraterna di Serra, un vaste élan de solidarité viendra s'ajouter à celui de l'aide de la Corporation.

Ce concert qui débutera vers les 20h00 se clôturera par une soirée polenta.

SOLENZARA

Le samedi 8 janvier, de 7h30 à 13h00, dans la rue principale du Centre du Village, se déroulera la prochain marché mensuel.

VESCOVATO

L'Eglise Santa Maria delle Grazia voit sa restauration menée avec dextérité, sous l'œil vigilant de Mr. Pierre Orlanducci, Président de l'Association Notre Dame des Grâces.

Pour les dons s'adresser à :

L'Association Notre Dame des Grâces, C/. Pierre Orlanducci, Cimone Paraticciu, 20215 Vescovato.

■ ILE-ROUSSE

L'Association d'Aide aux victimes d'infractions et de médiation pénale (CORSAVEM) tiendra une permanence gratuite et confidentielle, le jeudi 20 janvier de 9h00 à 12h00, dans les locaux du point d'accès au droit.

Il faut prendre rendez-vous en téléphonant au 04 95 34 04 85.

■ «Lulu» Accorsi, le footballeur de Venaco et, aujourd'hui sélectionneur-entraineur de l'Equipe Nationale du Centrafrique était récemment de passage en Corse.

L'homme n'a pas changé ! Mais son palmarès sportif s'est encore enrichi, avec notamment un match nul, contre le **Maroc** et une victoire retentissante contre l'**Algérie**.

Certainement le footballeur insulaire qui a le plus voyagé à travers les Continents, « **Lulu** » **Accorsi** n'a pas fini d'étonner et de réussir.

■ Vœux de Monsieur Joseph CASTELLI, Président du Conseil Général de la Haute-Corse

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse avec plaisir mes vœux les plus sincères de paix et de santé. J'aimerais y inclure la prospérité, toutefois la vérité est plus nuancée et je souhaite vous parler avec franchise : le futur immédiat ne sera pas facile pour tout le monde. Cependant notre société a toujours su se montrer courageuse dans les moments difficiles et le Conseil général de la Haute-Corse que j'ai l'honneur de présider, saura se montrer digne de cet héritage. Malgré les difficultés qui se profilent aussi pour les collectivités dont les moyens s'amenuisent, je mettrai tout en œuvre pour que les agents



départementaux se tiennent résolument aux côtés des plus démunis ; je veillerai à ce que nos politiques sociales soient toujours à la pointe des dispositifs et se caractérisent par leur efficacité. Nos actions seront concrètes, nos aides sauront traduire la force de notre volonté et de nos convictions en faveur des plus malheureux.

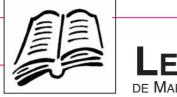
Afin que nos lendemains soient empreints de confiance et placés sous le signe de l'effort partagé, nous saurons faire preuve d'imagination pour accroître les retombées de nos politiques. Nous garderons à la Corse ce qui a toujours fait la richesse intérieure de ses habitants, l'entraide et la solidarité.

Pour cela, je guiderai l'Assemblée départementale dans sa recherche de la performance et de l'efficacité. Nous saurons tirer le meilleur parti du modernisme et de l'évolution des techniques. Forts de notre volonté d'action au bénéfice de la collectivité et motivés par la qualité du service public, nous serons prêts à relever tous les défis.

La réussite est possible si l'on accepte d'en partager les bénéfices. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons gagner. Sachez que vous trouverez en moi une écoute sans faille et que je m'engage auprès de chacun d'entre vous à ne ménager ni mon temps ni ma peine et à déployer des trésors d'imagination pour le bien de tous.

V'assicuru chì l'elettu rurale ch'eo sò si primurerà sempre di tutti, in a cuntinuità di u travagliu è di u spiritu di cuncertazione ch'aghju iniziatu.

Dumane hè un altru ghjornu...tocca à noi à fallu novu. Hè menu à scopre chè à inventà. PACE E SALUTE A TUTTI!



LE CHOIX DE MARIUS MURACCIOLI

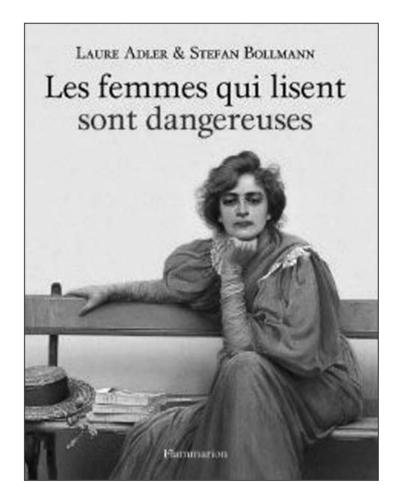
LES FEMMES QUI LISENT SONT DANGEREUSES

Les femmes qui lisent sont-elles réellement dangereuses ? Pour Laure Adler et Stefan Bollmann, auxquels on doit le livre «Les femmes qui lisent sont dangereuses» aux éditions Flammarion, elles le sont. «Les livres ne sont pas des objets comme les autres pour les femmes ; depuis l'aube du christianisme jusqu'à aujourd'hui, entre nous et eux, circule un courant chaud, une affinité secrète, une relation étrange et singulière tissée d'interdits, d'appropriations, de réincorporations. Car un texte, signé ou pas,

constitue pour les femmes un puits de secrets, un vertige, une possibilité de voir le monde autrement, voire de vivre autrement et il peut donner l'élan de tout quitter, de s'envoler vers d'autres horizons en ayant conquis, par la lecture, les armes de la liberté...»

LECTRICES PLEINES DE GRÂCE

Au quatorzième siècle, le peintre siennois Simone Martini nous montre les représentations de l'Annonciation. Face à l'intercesseur divin qui donne l'impression d'être tombé du ciel, qui lui dit qu'elle a trouvé grâce aux yeux de Dieu, Marie a une attitude apeurée et, dans l'effroi, on dirait presque qu'elle veut se détourner de ce lieu, en se drapant le corps dans son manteau : «Le livre rouge, symbole de sa sagesse, elle le tient ouvert, son pouce glissé entre les pages, afin de ne pas perdre le passage dans lequel elle était justement plongée au moment où l'arrivée de l'ange a interrompu sa lecture. Le format et l'aspect de l'ouvrage suggèrent qu'il s'agit d'un livre d'heures. A la fin du Moyen Âge, les livres d'heures étaient en usage dans les maisons fortunées... Nous assistons donc, dans cette annonciation, à la naissance de quelque chose de nouveau : la Vierge de Martini est une femme d'esprit, elle n'est plus, loin s'en faut, l'innocente ingénue que les théologiens avaient l'habitude de voir en elle... Elle maîtrise une pratique qui devient courante, à la fin du Moyen Âge, chez les gens qui ont reçu une éducation : celle de la lecture en silence qui permet donc de s'approprier savoir et connaissance en puisant à des sources librement choisies, non par obéissance mais grâce à l'étude et à la lecture.»



MARIE MADELEINE LISANT

Ambrosius Benson, vers 1495-1540, peint *«Marie Madeleine lisant»*. Depuis le treizième siècle, la figure de Marie-Madeleine pécheresse et pénitente, jouissait d'une grande popularité. L'artiste peintre, natif d'Italie du Nord, la représente plongée dans la lecture : *«le livre n'entend pas signifier les ambiguïtés de la vie mondaine, mais au contraire, leur dépassement dans une vie de contemplation vertueuse.»*

Dans ce livre aux fort belles illustrations, on passe, de manière très instructive, d'un siècle à l'autre pour atteindre le dix-huitième. François Boucher peint «Madame de Pompadour», maîtresse de Louis XV, que le peuple haïssait en raison de son train de vie outrageusement luxueux. «Dans ce tableau, tout est à la fois intime et mis en scène. Il nous montre un monde où passions et désirs s'exposent. Pour quelque temps encore, c'est le livre qui gouverne en maître le royaume du plaisir. La marquise vient de suspendre la lecture dans laquelle elle était plongée...Lorsque l'ouvrage qu'elle tient encore dans sa main aura glissé, la place sera libre... Mais cela ne saurait être que jusqu'à l'entrée du roi.»

L'HISTOIRE QUI TIENT EN HALEINE

En 1886, **Sir Edward Burne-Jones** brosse le «*Portrait de Katie Lewis*». Une lectrice passionnée et une histoire qui la tient en haleine : «*Confortablement vautrée sur un divan, les cheveux en désordre, manches retroussées, complètement absorbée par sa lecture, Katie ne se contente pas de lire des histoires de chevaliers, elle donne l'impression d'être elle-même un personnage de ces temps lointains... Enfoncée dans son divan, elle ressemble à un jeune écuyer du Moyen Âge».*

Laure Adler et Stefan Bollimann ont réussi à ce que l'histoire de la lecture féminine se reflète dans la peinture et la photographie. De courts textes de commentaire accompagnent les choix.



UNFORMATEUR LES ANNONCES LÉGALES

L'Informateur Corse - Journal du 07 au 13 Janvier 2011 - N° 6346

Commune de Luri

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

1. Nom et adresse de l'organisme acheteur : COMMUNE DE LURI

Casa Cumuna 20228 LURI

Tél: 04.95.35.00.15 - Fax: 04.95.35.05.80 Mail: mairiedeluri@wanadoo.fr

Objet du marché : Travaux d'alimentation en eau potable ; Réfection partielle des réseaux à Campu et Santa Severa.

3. Caractéristiques principales :

Le marché comporte, globalement et pour l'essentiel, l'exécution des prestations sui-

- Ouverture de tranchées principales en toutes natures de terrain, à l'engin # 870 ml et à la main # 160 ml :
- Ouverture de tranchées secondaires à la main ou à l'engin # 200 ml
- Enlèvement des terres impropres au remblais des tranchées et remplacement par du sable, du tout-venant ou du béton maigre suivant le cas #180 m³; - Fourniture et pose de canalisations principales en PVC Ø 110 et Ø 63 mm # 1 km ;
- Fourniture et pose de canalisations de branchements en PEHD Ø 25 à 40 mm # 200 ml
- Fourniture et pose d'un poteau d'incendie et de la robinetterie d'exploitation correspondante (vannes, ventouses) ;
 - Reports de branchements individuels : 60U ;
- Fourniture et installation de coffrets et compteurs individuels ;
 Plus values d'exécutions particulières ;
- Démolition et réfections de revêtements de sols divers (enrobé, dallages, béton)
- Suiétions diverses connexes
- 4. Conditions de participation : Le candidat ne devra pas être frappé d'interdiction de soumissionner conformément à l'article 43 du Code des Marchés Publics 5. Durée du marché ou délais d'exécution : 5 mois maximum
- 6. Critères d'attribution : L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation.
- Procédure : Procédure Adaptée
- 8. Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : Vendredi 21 Janvier 2011.

Date minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception de celles-ci-

9. Date d'envoi du présent avis à la publication : Vendredi 31 Décembre 2010.

10. Adresses complémentaires : Obtention de renseignements d'ordre administratif :

Auprès du maître d'ouvrage figurant au § 1 ci-dessus. **Obtention de renseignements d'ordre technique :**Auprès du Cabinet Blasini – 11, bis Avenue Jean Zuccarelli – 20200 BASTIA Tel : 04.95.31.16.27 – Fax : 04.95.32.29.23 contact@cabinet-blasini.fr

Obtention du dossier au format papier : A l'adresse du maître d'ouvrage figurant au § 1 ci-dessus. Obtention du dossier par voie électronique : non

Envoi des candidatures et des offres :

A l'adresse du maître d'ouvrage figurant au § 1 ci-dessus.

Le Maire Georges Germoni

02

Par acte SSP du 06/06/2010, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes

Dénomination: RIVE SUD NAUTIQUE

Sigle: RSN

Objet social : location, vente, répara-tion et gestion de scooters de mer, enseignement de la pratique de vnm, initiation et encadrement de randonnes sans permis en scooter de mer Siège social : Les Marines de Portic-

cio, Plage de la Viva, 20166 Porticcio, commune de Grosseto-Prugna

Capital: 1000 euros

Durée : 99 ans

Gérance : FELDMANN Virginie, demeurant à Conca Bottaccina, 20129 Bastelicaccia

Immatriculation au RCS de Ajaccio.

20

SARL ORSONI-VAILLANT

Aux termes dune assemblée générale extraordinaire en date du 28 décembre 2009, les associés de la SARL ORSO-NI-VAILLANT au capital de 83 000 euros dont le siège social est Route de Monticello 20220 lle Rousse, immatriculée au RCS Bastia sous le n 351 085 501, ont décidé d'augmenter le capital d'une somme de 5 000 euros par apport en numéraire et création de 5000 parts sociales de 1 euro de valeur nominale chacune, attribuées aux associés ayant participé à l'opération.

Les statuts seront donc modifiés en leurs articles 6 et 7.

Pour avis

Notre Site: www.corse-information.info

COMMUNE DE LEVIE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

Le Maire informe la population qu'une enquête publique relative à la modification du POS partiel de la Commune de LEVIE se déroulera du 03 Janvier 2011 au 04 Février 2011. La modification du POS partiel portera sur les points suivants :

Règlement : Article 10 de la zone UB secteur UB3 concernant uniquement la hauteur des immeubles de logements sociaux portée à 12 m.

- Règlement Article 11 des zones constructibles et entre autre l'usage des capteurs d'énergie renouvelable

Zonage : le versement en zone agricole (NC) de parcelles classées dans le POS en zones constructibles.

dans le POS en zones constructibles. Le commissaire enquêteur recevra en Mairie de LEVIE : Le 03 Janvier 2011 : de 09 h à 12 h Le 20 Janvier 2011 : de 09 h à 12 h Le 04 Février 2011 : de 14 h à 17 h

LEVIE le 03 Janvier 2011 Le Maire. Vincent GALLUCCI

22

B. LEONELLI

Avocat 40, Boulevard Paoli - 20200 BASTIA Tél.: 04.95.31.69.67 Fax: 04. 95.32.79.15

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BASTIA du 29 décembre 2010, enregistré à BASTIA le 30 décembre 2010 Bordereau n° 2010/1362 Case n° 3 il a été constitué sous la dénomination sociale : Société d'exploitation « Garage Tony FAILLACE", une société à responsabilité limitée ayant pour objet : l'exploitation d'une entreprise d'entretien et tation d'une entreprise d'entretien et réparation de véhicules légers exploitée à Lieu dit «Subigna» Route Impériale, (20600) BASTIA à l'enseigne «Garage Tony FAILLACE», pour laquelle Monsieur Antonio Domenico FAILLACE est immatriculé au répertoire SIREN suis le numéro 480 337 989, donnée à bail à la société pour une période d'une année à compter du 1er janvier 2011. Ainsi que l'acquisition, la création et

l'exploitation de tout fonds artisanal de même nature. Le siège social est fixé à Bastia (20600) - Lieu dit «Subigna» Route Impériale.

La durée de la société qui prendra cours à dater de son immatriculation au registre du commerce est fixée à 99 années

Les associés ont effectué des apports en numéraire dont le montant s'élève à la somme de 1.000 €.

Le capital ainsi formé est divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune entièrement souscrites et intégralement libérées, lesquelles ont été réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports.

La société est gérée et administrée par Monsieur Antonio Domenico FAILLACE, demeurant à Lieu dit «Subigna» Route Impériale, (20600) BASTIA, lequel jouit vis à vis des tiers des pouvoirs les plus éten-dus pour contracter au nom de la société et l'engager pour tous actes et opérations entrant dans l'objet social sans limitation. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia

> Pour avis et mention, Le Gérant.

> > email: al@informateurcorse.com

05

B. LEONELLI

Avocat 40, bd Paoli - 20200 BASTIA Tél. : 04.95.31.69.67 - Fax 04.95.32. 79.15

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte S.S.P en date à BASTIA du 29/12/2010, M. Antonio Domenico FAILLACE demeurant à Lieu dit «Subigna» Route Impériale (20600) Bastia, a donné en location-gérance à la Société d'exploitation « Garage Tony FAILLACE» SARL en formation au capital de 1.000 € dont le siège social est à Lieu dit «Subigna» Route Impériale (20600) Bastia, une entreprise d'entretien et réparations de véhicules exploi-tée à Lieu dit «Subigna» Route Impériale (20600) Bastia, pour une durée d'une année à compter du 1er janvier 2011, renouvelable d'année en année par tacite reconduction

Pour unique insertion

06

B. LEONELLI

Avocat 40 Bd Paoli 20200 - BASTIA Tél.: 04.95.31.69.67 Fax: 04.95.32.79.15

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2010, il résulte que :

decembre 2010, il resulte que : La collectivité des associés de la SARL CORSICA VERDE, société à responsa-bilité limitée au capital de 1.000 € dont le siège social est à CASTIFAO (20218) lieu dit « Tegani », immatriculée au RCS de BASTIA sous le N° 499 990 331, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 23/12/2010. Monsieur Jean François ANTONIOTTI demeurant à CASTIFAO (20218), lieu dit «Tegani», a été nommé Président de la société, les statuts ont été modifiés en conséquence.

> Pour avis. Le Président

SAES BALBI AUDITION

SARL au capital de 15.000 € Siège social : Immeuble le Mariana Route de l'aéroport - 20290 LUCCIANA 507 544 971 RCS BASTIA

Aux termes d'un procès verbal du 15 décembre 2010, l'associée unique a

- D'adopter comme nouvelle dénomination sociale : BALBI AUDITION BORGO, - De modifier en conséquen-ce, l'article 3 des statuts.
- De transférer le siège social à compter du 15 décembre 2010, Lieu dit Rivin-co, rond point de Borgo 20290 BORGO, De modifier en conséquence, l'article 4 des statuts.
- De procéder à une refonte complète des statuts.

09

Sarl Corsica Maitrise Gestion

Au capital de 1.000 euros, RCS 523 328 904 Siège social : Bât. F, rés de l'Aqueduc Route de Calvi, 20167 AJACCIO MEZZAVIA.

Rectificatif par acte du 31 décembre 2010 entériné par assemblée générale extraordinaire du 31/12/2010.

Objet : Changement de l'activité principale qui était «gestion de holding» et devient «construction et rénovation».

Aucune modification de statuts n'est à effectuer car cet activité était déjà stipulée comme activité secondaire sur les actes initiaux déposés.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques

DENOMINATION : KID'S WORLD FORME : Société à Responsabilité

SIEGE SOCIAL: 1 rue Saint Nicolas, 20169 BONIFACIO.

OBJET : Vente de vêtements d'enfants, chaussures, tous articles de puériculture, jouets, mobilier, articles de décora-tion et tous accessoires s'y rattachant,

cadeaux, souvenirs, confiserie. **DUREE**: 99 ans CAPITAL : 20 000 euros

GERANCE : Mademoiselle Mélanie PERRET, demeurant 1 rue Saint Nicolas, 20169 BONIFACIO pour une durée

indéterminée

IMMATRICULATION: au RCS d'Ajaccio

Pour avis

12

SOFIRAL

Société d'Avocats Résidence Mattéa - Route de la Mer 20213 FOLELLI

Tél.: 04.95.59.83.11 - Fax: 04.95.59.82.71

L'Assemblée Générale Ordinaire du 15 décembre 2010 de la SARL LE RELAIS DE BAVELLA, société au capital de 7500 €, dont le siège social est Lieu dit Solenzara, 20145 SARI SOLENZARA immatriculée au RCS d'AJACCIO sous le n°449 607 761 a constaté la démis-sion de Monsieur Ange ACCORSINI de ses fonctions de gérant, et a pris acte de la nomination de la Société LE RELAIS DE LA COTE DES NACRES, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 7622,45 euros, ayant son siège social Lieu dit Solenzara, Sari Solenzara, 20145 SARI SOLENZARA, immatriculée au BCS d'AJACCIO sous Immatriculee au HCS d'AJACCIO Sous le numéro 306 506 007, représentée par Monsieur Ange ACCORSINI en sa qualité de gérant associé unique à compter du 15 décembre 2010. Mention sera faite au RCS d'AJACCIO.

19

Aux termes d'un acte SSP en date du 3 ianvier 2011 il a été constitué une société Dénomination sociale : CAMPO D'ORO SAS

Siège social : 198 ROUTE NATIONA-LE, 20221 SANTA MARIA POGGIO

Forme : SAS

Capital: 1000 Euros, divisé en 1000 actions de 1 Euros chacune.

Objet social: La société a pour objet :
- L'acquisition de terrains à bâtir, l'amé nagement et la construction sur ces ter-rains de bâtiments ; - La vente des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; - La participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location ou location-gérane de tous fonds de commerce ou établissements.Et généralement toutes opérations industrielles commerciales, financières, civiles, mobilières, ou immobilières, pouvant rattacher directe-ment ou indirectement à l(objet social

ou à tout objet similaire ou connexe.

Président: Monsieur PATRICE MADE LAINE demeurant : 198 ROUTE NATIO-NALE , 20221 SANTA MARIA POGGIO élu pour une durée de 3 années

Admission aux Assemblées :

Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire

Exercice du droit de vote

Chaque action donne droit à une voix Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles repré-

Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

04

FONCIERE CAPPEVILLE

Société Civile au capital de 484000 € Siège social : Marina Rossa, Route de Cala Rossa, 20137 LECCI 409 767 977 RCS AJACCIO

L'AGE du 28/12/2010 a décidé de transférer le siège social de la socité au 6, rue du Château, 60240 MONTJA-VOULT, à compter du 28/12/2010 Radiation au RCS de AJACCIO et réimmatriculation au RCS de Beauvais

13

SOFIRAL

Société d'Avocats Résidence Mattéa - Route de la Mer 20213 FOLELLI Tél.: 04.95.59.83.11 - Fax: 04.95.59.82.71

La société ALLO INFIRMIERS A DOMI-CILE, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée, au capital de 3 000 euros Siège social : RESIDENCE PETRELLE BAT A, 20620 BIGUGLIA, immatriculée au RCS BASTIA n° 503 083 479 indique que : La réduction du capital social de 3 000 euros à 2000 euros ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro n° 6340 du 26/11/2010 au 02/12/2010 de ce journal est définitivement réalisée avec effet du 1er janvier 2011. La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

« ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL : Ancienne mention : Le capital social est fixé à trois mille euros (3 000 euros). Nouvelle mention : Suite à la réduction de capital intervenue le 1er janvier 2011. le capital social est fixé à Deux mille euros (2000 euros). »

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Haute-Corse



Le Préfet de la Haute-Corse,

Informe le public qu'une demande d'autorisation administrative complémentaire concernant le système d'assainissement de POGGIO-DI-VENACO - Centreconcernant le système d'assamissement de l'Oddio-Di-VenACO, centre-Corse sur les communes de CORTE, POGGIO-DI-VENACO, RIVENTOSA, SANTO-PIETRO-DI-VENACO et CASANOVA a été présentée par la communauté de communes du Centre Corse. L'autorisation complémentaire a été délivrée au titre du code de l'environnement, par arrêté préfectoral n° 2010357-0002 en date du 23 décembre 2010

Le pétitionnaire a été autorisé à procéder aux travaux suivant les prescriptions conte nues dans l'arrêté

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et est déposé en mairies de CORTE, POGGIO-DI-VENACO, RIVENTOSA, SANTO-PIE-TRO-DI-VENACO et CASANOVA et peut y être consulté.

En outre, pendant la durée minimale d'un mois, un extrait de l'arrêté est publié pa voile d'affichage aux mairies de CORTE, POGGIO-DI-VENACO, RIVENTOSA, SANTO-PIETRO-DI-VENACO et CASANOVA en vue de l'information des tiers et des propriétaires intéressés.

> Fait à Bastia le 27 décembre 2010 Le Chef du Service Eau - Forêt - Risques, Alain LE BORGNE

SARL AVANTAGE PROD

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 1 000 € Siège social : «Les Jardins des Marines» 20166 PORTICCIO RCS: en cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 novembre 2010 enregistré à la Recette des Impôts d'Ajaccio le 4 novembre 2010. Bordereau 2010/788 Case N° 8, il a été constitué une société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL AVAN-TAGE PROD

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Capital: 1000 Euros Siège: «Les Jardins des Marines» -20166 PORTICCIO

Objet : Le conseil, la formation et l'accompagnement de sociétés évoluant dans le secteur de l'audiovisuel, d'Internet et du multimédia

La conceptualisation ainsi que la production de programmes audiovisuels, cinématographiques et sur tous sup-

ports connus ou inconnus à ce jour. La production d'évènements culturels, associatifs et commerciaux. Le développement d'outils de visualisa-

tion d'informations sur Internet et supports mobiles.

. Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Les associés ont effectué des apports en numéraire dont le montant s'élève à la somme de 1000 Euros.

Monsieur GANNAC Antoine, né le 12 juillet 1964 à Ajaccio, demeurant « Les Jardins des Marines » 20166 PORTIC-CIO est désigné en qualité de gérant pour une durée indéterminée

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

> Pour avis, Le Gérant

> > email: al@informateurcorse.com

PIETRA DEVELOPPEMENT 2

Société par Actions Simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : RN 193 – lieudit Arbucetta 20620 BIGUGUA 528 093 248 RCS BASTIA

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2010, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant global de 13.500.000 euros en rémunération d'apports en numéraire et par l'émission au pair de 13.500.000 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale chacune.

Ladite augmentation de capital a été réalisée ainsi que l'atteste le certificat établi par la Banque CREDIT AGRICO-LE CORSF

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Nouvelle mention – article 6.2 – Capi-

tal social : Le capital de la société est fixé à la somme de 13 501 000 euros. Il est divisé en 13.501.000 actions de 1 euro de valeur nominal chacune, toute de même catégorie, entièrement libérées. Mention en sera faite au R.C.S. de

BASTIA.

Pour avis

21

SOCIETE CIVILE AJA VECCHIA

Siège social : PRUNELLI DI FIUMORBO 20243 Capital: 1.829.38 euros BCS Bastia nº D 419 821 285

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date à PRUNELLI DI FIUMORBO (Haute-Corse) du 26 décembre 2010, la démission de Mon-sieur Raphaël LAURELLI, gérant en place a été acceptée, et Monsieur Paul, Ghjuvanu, Antone BARTOLI, sans profession, demeurant à AJA VECCHIA commune de PRUNELLI DI FIUMORBO (Haute Corse) né à BASTIA (Haute-Corse le 31 OCTOBRE1985, a été nommé nouveau gérant, ce que les associés ont accepté à l'unanimité.

Pour avis

ALBERT PELLEGRI

Avocat à la Cour Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées Spécialiste en Droit Fiscal, Droit Commercial, Droit des Sociétés Port de Plaisance de Toga - Bât. A2

20200 BASTIA Tél. : 04.95.32.05.85 - Fax : 04.95.32.13.35

GIANNI

Société Civile Immobilière Au capital de 600,00 euros Siège social : N° 23 Lotissement Les Orangeraies 20290 LUCCIANA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BASTIA du 27/12/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme · Société Civile Immobilière Dénomination sociale : GIANNI Siège social : N° 23, Lotissement "Les Orangeraies", 20290 LUCCIANA Objet social : L'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce

terrain pour l'édification d'une ou plu-sieurs maisons et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société

Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 600,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. **Gérance :** Monsieur Jean-François

BONAVITA, demeurant 12 Résidence Montesoro, 20600 Bastia.

Clauses relatives aux cessions de

Agrément requis dans tous les cas Agrément des associés représentant au moins les deux tiers du capital social. Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

La Gérance

30

PADSL

PADSL

SARL au capital de 2 €

U Mulinu - Vico - 20118 SAGONE

RCS : AJACCIO 453.738.866

Adresse de liquidation : Chez M. LESCHI Pascal U Mulinu-Vico 20118 SAGONE

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 29 octobre 2010, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné qui-tus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio

Pour avis. le liquidateur

36

PHARMACIE DU STADE

Société d'Exercice Libéra à Responsabilité Limitée Capital : 25.000 €uros Siège social : MEZZAVIA 20167 (Corse-du-Sud) Chemin d'Acqualonga R.C.S: AJACCIO B 453 326 951

Il résulte de la décision de l'associé unique en date du 22 Novembre 2010, devenue définitive en l'absence d'oppo-sition des créanciers un mois après le dépôt au Greffe du Tribunal de Com-merce d'AJACCIO, soit le 26 Décembre 2010, que le capital de la Société a été réduit de 500.000 €uros par voie de réduction du nominal des parts sociales. Le capital a ainsi été ramené de 525.000 €uros à 25.000 €uros

> Pour Avis La Gérance

Michel CHENE. **Philippe CLEMENT** et Axel LE TELLIER

Titulaires d'un Office Notarial à Saint-Avertin - 37550 15, rue des Granges Galan

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître CHENE, notaire associé à SAINT AVERTIN, le 23 décembre 2010, il a été constitué une Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: KALLISTÉ

Capital: 1.000,00 €
Siège: PROPRIANO (20110), " Les Hameaux de Propriano'

Objet : L'acquisition, la propriété non commerciale, l'échange, la prise à bail, la location la sous-location l'administration et la gestion de tous biens immobiliers.

Durée: 99 ans à compter de son imma-

Gérant : Monsieur Marc EVRARD et Madame Françoise NOIZE, son épouse, demeurant à FONDETTES 537230), La Barronie - Rue de la Grosse Pierre. Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts

> POUR AVIS ET MENTION Me Michel CHENE, Notaire

SARL BAVELLA AVENTURE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'as-semblée générale extraordinaire du 14/09/2010, il résulte que : L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société

Mention sera faite au RCS : AJACCIO.

Pour avis, la Gérante

29

Société Civile Immobilière DII PALAIS

AVIS DE CONSTITUTION

Suite à une erreur d'impression indépendamment de notre bonne volonté, cette annonce s'est trouvée manquante dans notre édition du 24 décembre 2010, n° 6344.

Ceci tient lieu de parution officielle

Par acte sous seing privé en date du 20 décembre 2010, il a été constitué une société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI DU

Capital: 100 euros divisé en 10 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège social : Villa Shangrila – Route

du Rupione, 20166 PIETROSELLA. **Objet:** La propriété, l'acquisition, la

gestion, et plus généralement l'exploita-tion par bail, location ou autrement, de tous immeubles à usage civil, rural ou commercial.

Durée: 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre

matriculation de la societe au Hegistre du commerce et des sociétés. **Gérant :** Madame Paola Jany Marie BORELLI-HOULLIER, née le 23 avril 1970 à MARSEILLE (13), demeurant Villa Shangrila – Route du Rupione, 20166 PIETROSELLA est désignée total traitment en cupilité de gérent page statutairement en qualité de gérant pour la durée de la société.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commer-ce d'AJACCIO.

Notre Site: www.corse-information.info

COMMUNE D'ALERIA

AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme : Commune d'Aléria - Catéraggio - BP N° 7 - 20270 ALERIA Tél : 04.95.57.00.73 - Fax: 04.95.57.07.74

Obiet du marché :

Etude pour la mise en place du tri sélectif sur la commune d'Aléria. Procédure de passation : procédure adaptée article 28 du CMP.

Critères de sélections des candidatures :

Expériences, références et capacités professionnelles et financières.

Date limite de réception des offres :
Au plus tard le 20/01/2011 à 11 heures. A la Mairie d'Aléria (adresse susvisée).

Date d'envoi pour la publication: 04/01/2011

Le Maire

32

COMMUNE DE SANTA LUCIA DI MORIANI

Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement

1ère parution

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Santa Lucia di Moriani du 17/12/2010 le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 30 jours du 20/01/2011 au 21/02/2011, Mme LANFRANCHI-LEBLANC Madeleine assumera les fonctions de Commissaire Enquêtéur.

Pendant le délai susvisé :
- un dossier sera déposé à la Mairie de Santa Lucia di Moriani aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur Mairie de Santa Lucia di Moriani lequel les annexera au registre.

à 17h les 20 janvie et 21 février 2011.

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15/11/2010, est constituée une socié-té présentant les caractéristiques sui-

FORME : Société civile DENOMINATION : GARATELLA
SIEGE SOCIAL : Centre Commercial

Grand Sud, les quatre Chemins, 20137 PORTO VECCHIO **OBJET**: L'acquisition de terrains destinés à l'édification de tous bâtiments tels qu'habitations collectives ou indiviles en vue de leur vente.

DUREE: 99 années CAPITAL: 2 000 € APPORTS EN NUMERAIRE: 2 000 €

GERANCE: M. Dominique ROSSI, demeurant Route de Bastia, 20137 PORTO VECCHIO

M. Jean Paul PANDOLFI, demeurant

20146 SOTTA.

CESSION DE PARTS : Cessions libres entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant ; Agrément préalable de l'assem-blée générale pour les autres personnes. IMMATRICULATION : RCS d'Ajaccio

Pour avis

25

ETABLISSEMENTS TARON
SARL en liquidation
Au capital de 40.460 € Siège de liquidation : Villa "Les Girelles," Route d'Ajaccio - 20260 CALVI 572.066.132. RCS BASTIA

Par AGE du 31/12/2010, les associés ont approuvé les comptes de liquidation au 31/08/2010, donné quitus au liquidateur et prononcé la cloture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2010.

La société sera radiée du RCS de Bastia.

35

GLOBAL ACCESS

SARL au capital de 5 000 € Siège : Lieu dit Caterone CALCA 20245 GALERIA 520 453 192 RCS BASTIA

En date du 30/10/10, l'AGE a pris acte de la démission de M. Philippe CONTE en qualité de gérant, avec prise d'effet le 01/11/10.

Est nommé nouveau gérant M. Christian SIMEONI demeurant Lieu dit Caterone CALCA, 20245 GALERIA. Formalités effectuées au RCS de Bastia.

31

PADSL

SARL au capital de 2 € LI Mulinu - Vico 20118 SAGONE RCS: AJACCIO 453,738,866

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2010, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur LESCHI Pascal demeurant U Mulinu - Vico - 20118 Sagone, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opéra-tions sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé chez Monsieur LESCHI Pascal demeurant U Mulinu, Vico-20118 Sagone.

C'est à cette adresse que la correspon-dance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

email: al@informateurcorse.com

Pour avis, le liquidateur

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité Territoriale de Corse - 22, cours Grandval - B.P 215 - 20187 Ajaccio cedex Tél. : 04.95.51.64.64, Fax : 04.95.51.66.21, adresse internet: http://www.corse.fr Objet du marché : RN 197 - Aménagement du carrefour avec la RD 313, commune de CORBARA

Classification CPV: 71300000-1 service d'ingénierie

Lieu d'exécution : commune de CORBARA Caractéristiques principales :

Missions de base : Etudes préliminaires, Avant-projet, Projet.

Missions complémentaires : Etude hydraulique, Elaboration du dossier Loi sur l'eau, Elaboration du dossier de DUP, Elaboration du dossier de consultation des entreprises.

Forme du marché : Marché Public de prestations intellectuelles - Maitrise d'oeuvre lot unique sans options ni variantes.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Solidaire

Modalités de paiement : Virement bancaire, Délai de paiement : 30 jours, avance

rix révisables

Délais d'exécution : à compter de l'ordre de service.

Etudes préliminaires (EP) Avant-projet (AVP) 1 mois 2 mois Projet (PRO)
Etude hydraulique (HYDR) 1 mois 1 mois Elaboration du dossier «Loi sur l'eau» (DLE) Elaboration du dossier de DUP (DUP) 1 mois 2 mois Elaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE) 1 mois Langue pouvant être utilisée dans l'offre : français

Unité monétaire utilisée : l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Pour le

candidat ainsi que ses éventuels co-traitants et sous-traitants :
Une lettre de candidature (modèle DC1) disponible gratuitement sur le site internet http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc1.rtf
La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement : (modèle DC2 - dispo-

nible à l'adresse suivante: http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc2.rtf) : Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet.

La déclaration dûment datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales (art 46 du CMP). Il est toutefois recommandé aux entreprises de four-nir directement, au lieu de la déclaration sur l'honneur, les attestations sociales et fiscales mentionnées à l'article 46 ou l'état annuel des certificats reçus (imprimé DC7). Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

Les références de prestations analogues sur les trois dernières années (auprès d'autres collectivités et en particulier, auprès d'autres régions), en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'oeuvre. Le pouvoir adjudicateur ne s'interdira pas d'examiner et de retenir, si les conditions requises sont remplies, une can-didature dont les références et le chiffre d'affaire porteraient sur moins de trois années. Les moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en

fonction des critères énoncés ci-dessous : 1. Prix (pondération. 40)

- 2. Valeur technique études équivalentes (pondération. 30)
 3. Valeur technique moyens humains et matériels (pondération : 30)

Type de procédure : Procédure adaptée article 26-II-2 du Code des Marchés Publics Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratifs et techniques peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse - Direction des Routes - Service des études et inves-

tissements routiers - 8 Bd. Benoîte Danesi - 20411 BASTIA CEDEX 9 Téléphone : 04.95.34.86.29 - Fax : 04.95.31.29.58

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Modalités de retrait des documents sous format papier à l'adresse indiquée ci dessus ou sous format électronique sur le profil acheteur de la CTC, accessible depuis le site internet www.corse.fr Rubrique : Services en ligne - Marchés Publics.

Conditions de remise des offres : Conformément à l'article 56-l du Code des Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur choisit le mode de transmission sur support papier.

Les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté portant la mention suivante : "Affaire n° 10S0044 - "RN 197 - Aménagement du carrefour avec la RD 313 sur la commune de CORBARA - NE PAS OUVRIR".

L'enveloppe contient les justificatifs de candidature visés à l'article 44 du Code des

Marchés Publics, à l'article 45 du Code des marchés publics et au règlement de la consultation, ainsi que les éléments relatifs à l'offre.

Les plis devront être remis contre récépissé, ou envoyés par la poste par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse ci-dessous :

Collectivité Territoriale de Corse - Service Courrier
22 Cours Grandval BP 215 - 20187 AJACCIO Cedex 1
Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au présent règlement de la consultation ainsi que ceux parvenus sous enveloppe sans mention ou non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur. Le pouvoir adjudicateur n'accepte pas le dépôt des plis par voie électronique

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano 20407 Bastia Cedex 1

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, bd Paul Peytral, F-13282 Marseille Cedex 20.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse - Direction des Affaires Juridiques, 22 Cours Grandval B.P 215, F-20187 Ajaccio Cedex 1. Date d'envoi à la publication : 05/01/2011

Date limite de remise des offres : Vendredi 11 Février à 16 heures 00

40

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 23 décembre 2010, dûment enregis-tré à la Recette des Impôts de Bastia

(20), il a été constitué une SARL : **Dénomination sociale :** «SARL ARC EN CIEL HOLDING» - Capital: 3.728.700 divisé en 37.287 parts de 100 € chacune,

souscrites et entièrement libérées
- Siège social : ZA de Corbara (20220)
ILE ROUSSE - Objet La société a
pour objet, en France et à l'étranger : - L'achat, le vente, la gestion, de tous titres, droits, parts ou valeurs mobilières, émises par toutes sociétés françaises ou étrangères : - La gestion de toutes participations dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit ; - La participation effective à la création de toutes sociétés ou entreprises de quelque nature que ce soit ; - Le participation effective à la gestion et à la direction de toutes sociétés ou entreprises; La réalisation de presta-tions en matière de direction, de gestion, d'administration ou d'animation, de toutes sociétés, entreprises ou groupes de sociétés ou groupements d'entreprises ; Accessoirement, toutes activités de négoce, d'intermédiation, d'achat en

vue de la revente, de tous biens, droits et titres. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ou de ses filiales

la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant des activités ci-dessus ou de ses filiales ;

- la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations finan-cières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou indus-trielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ou à celui de ses filiales ;

toutes opérations quelconques contri-buant à la réalisation de cet objet.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

Gérante associée pour une durée indéterminée : Mme Christiane BON-NAFFOUS, née le 29 avril 1954 à Lyon 4ème (69), domiciliée à Lieu dit Villa (20220) - Algajola.

Le Gérant

GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BASTIA

Rectificatif à l'annonce n° 72 parue dans "L'Informateur Corse Nouvelle' du 24/12/2010 - n° 6344

ARRET DE LA COUR D'APPEL DE BASTIA

ARRET DE LA COUR D'APPEL DE BASTIA DU 15 DECEMBRE 2010

Infirme le jugement du Tribunal de Grande Instance de Bastia en date du 8 décembre 2008 en toutes ses dispo-

Reiette la demande de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Corse aux fins d'ouverture d'une pro-cédure de liquidation judiciaire de M. Hervé PERALDI en sa qualité d'agricul-

Nom : PERALDI Nom: PEHALDI
Prénom: HERVE
Activité: Exploitant agricole
Adresse: A ABBAZIA
Localité: PRUNELLI DI FIUMORBO

Code-postal: 20243

Notre Site: www.corse-information.info

FF/ LE GREFFIER

GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE **DE BASTIA**

Rectificatif à l'annonce n° 73 parue dans "L'Informateur Corse Nouvelle" du 24/12/2010 - n° 6344

JUGEMENT PRONONCANT LE REPORT DE LA DATE DE CESSATION DES PAIEMENTS

Date: 13 décembre 2010 TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BASTIA

Jugement prononçant le report de la date de cessation des paiements au 16

mai 2008. RCS: 452 067 366 N° de gestion : 2004 D 27 Forme : Société Civile

Dénomination : SCI U BOSCU D'OR-

Activité : L'acquisition de terrains et la réalisation de tous lotissements

San Ornello, 20290 Borgo.

Adresse: Résidence St Michel, Lotis sement San Ornello Localité : Borgo Code postal : 20290 Borgo Identification du gérant : Joseph LUCCISANO, Dt Villa Saint Michel, Lot.

41

SOCIETE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL à PRUNELLI DI FIUMORBO

Maître FRANCOIS GRIMALDI

Notaire à PRUNELLI DI FIUMORBO

SANTO BIANCO

Société à Responsabilité Limitée Capital 7500 € uros Siège: LINGUIZZETTA (Haute Corse) Route de Bravone SIREN 442 863 577

TRANSFORMATION SARL EN SASU

Suivant acte reçu par Maitre FRANCOIS GRIMALDI, notaire à PRUNELLI DI FIU-MORBO le 10 décembre 2010 enregis-tré SIE POLE ENREGISTREMENT DE BASTIA, le 31 décembre 2010 bordereau n° 2010/1367, l'assemblée générale extraordinaire a décidé en raison de la réunion de toutes les parts de la société entre les mains de l'unique associé éga-lement gérant, la transformation de la société en société par actions simplifiée unipersonnelle ou SASU sans création d'un être moral nouveau à compter rétroactivement du 1er juillet 2010 avec adoption des nouveaux statuts. En conséquence la société continue d'exister sous la forme d'une société par actions simplifiée unipersonnelle régie par les dispositions des articles L 224.1 et suivants du code de commerce, aménagée par la loi 94.1 du 3 janvier 1994, modifié par la loi 99.587 du 12 juillet 1999 et les textes subséquents notamment la loi du 22 janvier 2009.

Toutes les caractéristiques, et notamment, dénomination, siège, capital, objet, durée, cessions entre vifs ou par décès restent inchangées à l'exception de la forme qui devient société par actions simplifiée unipersonnelle, l'administration et direction qui est exercée par Monsieur BERTRAND DE LA TASTE ayant précédemment occupé les fonctions de gérant et nommé à compter rétroactivement du 1er juillet 2010 président de la société.

Les parts sont échangées contre des actions à raison d'un action au nominal de 20 euros contre une part sociale au nominal de 20 euros.

Il a été décidé de ne pas nommer de commissaire aux comptes tant que les seuils légaux ne seraient pas dépassés.

email: al@informateurcorse.com

POUR AVIS Signé FRANCOIS GRIMALDI

Glaces GERONIMI

Société à Responsabilité Limitée Capital: 10000€ Siege social : Centre Comme ercial de SAGONE 20160 VICO (CORSE DU SUD)

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte s.s.p. en date à VICO du 23 Décembre 2010, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les sui-

FORME : Société à Responsabilité

DENOMINATION: Glaces GERONIMI SIEGE SOCIAL : Centre Commercial de SAGONE - 20160 VICO (Corse-du-Sud)) OBJET : La Société a pour objet la fabrication de glaces, de desserts gla-

cés et de pâtisseries. **DUREE :** 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

TRANSMISSION DE PARTS :

Les transmissions de parts sont soumises à l'agrément prévu à l'article 10

CAPITAL : 10 000 €uros divisé en 1000 parts de 10 €uros chacune

APPORTS: Exclusivement en numéraire GERANCE: Monsieur Pierre Michel GERONIMI demeurant à SAGONE 20118 (CORSE DU SUD) - VICO, a été nommé premier Gérant de la Société. La société sera immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'AJACCIO.

Pour Avis

42

Aux termes d'un acte authentique en date à Paris du 10/12/2010, reçu par Maître Nathalie DUFAY-BERKANI, notaire associé d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à Meu-don (92190) 2 bis avenue Le Corbeiller, con (92190) 2 bis avenue Le Corbeller, Enregistré le 22/12/10 au SIE D'ISSY-LES-MOULINEAUX, Bordereau n° 2010/1672, case n°7 Ext 15390, La société TOTAL CORSE, S.N.C. au capital de 1.395.979 €, ayant son siège social sis à BASTIA (20200), Chemin de Paratojo, Le Fango – Res le Desk, 662 054 188 R.C.S. BASTIA, a cédé à la société VITO CORSE, S.A.S. au capital de 1.000.000 €, ayant son siège social à PUTEAUX (92800), Tour Franklin, 100, Terrasse Boieldieu, 518 094 784 R.C.S. NANTERRE, le fonds de commerce de vente de carburant au détail, lubrifiants et produits annexes et dans le cadre duquel sont également menées des activités accessoires, telles que l'exploitation de boutique de station-service (produits et articles pour l'automobile et les automobi-listes, produits alimentaires, sauf alcool et pain), pneumatique, lavage, dépoussiérage, entretien, réparation, gaz en bouteilles, alcool (vente à emporter), exploité à VILLE-DI-PIETRABUGNO (20200) route départementale n° 80, Chemin de service, moyennant le prix de 238.000 € La date de possession du fonds a été fixée au 10/12/2010 et la date d'entrée en jouissance à compter du 09/12/10. Les oppositions seront reçues dans les

10 jours de la dernière en date des publicités, en l'étude de Maître Gérard-Marcel CIAVALDINI, Notaire à CALEN-ZANA (20214), 1 rue du Tabélion.

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Avis d'ouverture d'enquêtes conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire en vue de l'acquisition de l'ensemble immobilier cadastré sous le n° C 150 et 151-2

aux fins de réalisation de logements communaux

Commune de PIETRICAGGIO

2ème PARUTION

Le Préfet de la Haute Corse.

Informe le public qu'en exécution de son arrêté n° 2010/11 du 2 décembre 2010, il sera procédé sur la commune de PIETRICAGGIO

à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'acquisition par la commune de l'ensemble immobilier cadastré C 150 et C151-2

à une enquête parcellaire en vue de délimiter exactement les parcelles de terrains à acquérir pour réaliser ce projet.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de PIETRICAGGIO du jeudi 6 janvier 2011 au 27 janvier 2011 inclus, soit pendant 22 iours consécutifs.

La réception du public s'effectuera pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de

PIETRICAGGIO : le jeudi de 14 heures à 17 heures
Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquête mis à la disposition du public ou adressées par écrit au maire ou au commissaire-enquêteur qui es joindra au registre.

les joindra au registre.

Monsieur Gérard NAUDET désigné en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, à la mairie de PIETRICAGGIO:

- le jeudi 6 janvier 2011 de 14 heures 30 à 17 heures
- le jeudi 27 janvier 2011 de 14 heures 30 à 17 heures
A l'expiration des enquêtes, les dossiers seront transmis dans un délai d'un mois au sous-préfet de l'arrondissement de Corte. Une copie des conclusions du commissaire-enquêteur sera déposée à la mairie de PIETRICAGGIO et à la sous-préfecture de Corte, où toute personne physique ou morale intéressée, pourra en demander com-

> Le Préfet. Pour le Préfet et par délégation, le Sous-Préfet de Corte, Tony CONSTANT

COMMUNE DE CHIATRA DI VERDE

20230 CHIATRA DI VERDE TÉL: 04.95.38.82.09 - FAX: 04.95.38.05.37

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

A GRANDISSEMENT DU CIME TIERE.

Identification de la collectivité qui passe le marché :

Commune de CHIATRA 20230 CHIATRA Tél : 04.95.38.82.09 - Fax : 04.95.38.05.37

Objet du marché: Agrandissement du cimetière communal.

Mode de passation: procédure adaptée (Art.28 du CMP)

Critères de choix: Délai. 20 % - Prix: 50% - Valeur technique: 30 %

Renseignements et remise des candidatures:

Mme le Maire 20230 - CHIATRA DI VERDE TÉL: .04.95.38.82.09 - Fax: 04.9538.05.37

Date limite de réception des offres : le 25 janvier 2011 - 17 heures.

Date d'envoi du présent avis : 4 janvier 2011.

Date de la Publication : vendredi 7 janvier 2011.

Le Maire P. MAURIZI

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques

Forme : Société Civile Immobilière Dénomination : SCI ANTHOLEA II Siège: Lieu-dit Polonetto - 20215 /ESCOVATO

Obiet : L'acquisition de tous biens mmobiliers et mobiliers, leur gestion et leur administration.

Durée: 99 années Capital: 500 Euros

Gérance : Monsieur Franck ANGELINI demeurant Lieu-dit Polonetto - 20215

VESCOVATO

Immatriculation : RCS BASTIA

LES TROIS M

ociété Civile Immobilière Au capital de 1600 € Siège : 1 Avenue Bévérini 20000 AJACCIO

AVIS DE CESSION DE PARTS

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/12/2010 enregistré au Service des Impôts le 29/12/2010 Bord. 2010/915 caisse n° 9, il a été convenu que les 2 parts de Madame LANTIERI LEANDRI Marie Dominique décédée le 9 février 2009 seraient dévolues à Madame Marie-Micheline LEANDRI QUILICI pour une part et à Madame Anne-Marie LEANDRI-TOMI pour une part.

Pour avis

Notre Site: www.corse-information.info

43

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale parue dans "L'INFORMATEUR CORSE NOUVEL-LE", nº 6344 du 24/12/2010, concernant le changement de gérant de la SARL "SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS TOUSERVICES", une erreur à été commise lors de la

Il fallait lire:

L'article XII des statuts a été modifié en conséquence, le nom Mr Jean-Claude DE CASTELLI, à été supprimé sans qu'il v ait lieu de le remplacer

Au lieu de :

L'article XII des statuts a été modifié en conséquence le nom Mr Jean-Claude DE CASTELLI, sans qu'il y ait lieu de

Pour avis

M. ATTARD (MICHEL ALCESTE) né le 04 novembre 1964 à CORTE (HAUTE-CORSE), demeurant rue Principale à SOTTA (CORSE-DU-SUD) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de ATTARD-BALLONI : BALLÓNI ou

FIN LOCATION GERANCE

Il a été mis fin le 31/12/2010 ou contrat de location gérance conclu entre l'Indivision QUILICI représentée par M. QUILI-CI André et la SARL L'ALLEGRIA représentée par son gérant M. BERNARDI Jimmy d'un fonds de commerce de restaurant à l'enseigne DOLCE-VITA au lieu dit Canella, 20145 Sarie Solenzara

> Pour avis, Le gérant

> > email: al@informateurcorse.com

38

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : **DENOMINATION :** JONA MARINE

FORME : Société à Responsabilité

SIEGE SOCIAL : Espace Poretta, Route de Bastia, 20137 Porto-Vecchio. OBJET : La location, l'achat et la vente de tous engins maritimes motori-

sés ou non DUREE: 99 ans

CAPITAL: 10 000 euros GERANCE: M. Joël MARCHETTI demeurant 12 Trinité, 20137 Porto-Vec-

IMMATRICULATION: RCS AJACCIO.

Pour avis

24

JARDIN INTERIEUR **AMEUBLEMENT**

Sigle: "J.I.A."

SARL au capital de 8.000 € porté à 11.200 €uros Siège social : Rond point de Furiani, RN 193 20600 FURIANI RCS BASTIA 523 370 377

L'AGE réunie en date du 01/12/2010 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 3.200 € uros, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à Huit Mille €uros (8.000 €uros) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à Onze Mille Deux Cents €uros (11.200 €uros)

La Gérance

Email:

al@informateurcorse.com

Pour avis

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ALIMEA

N° Agrément 2 B 87 0002 RCS D 338 714 777

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire le Mercredi 26 janvier 2011 à 10 heures, au siège social à Bravone LINGUIZZETTA pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire,

Rapport moral, rapport d'activité du Conseil d'Administration.

-Rapport financier : présentation des

comptes annuels. Rapport du Commissaire aux Comptes :

général, spécial,

Approbation des comptes

Quitus aux Administrateurs,

Affectation du Résultat,

Renouvellement des Administrateurs cortante

Constatation des variations du capital social

Questions diverses

Les associés pourront prendre connais-sance des différents rapports au siège de la société.

Le Président, JG DUMONT

16

MONTE BIANCU

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 15 000 euros Siège social : Lieudit Cavone 20090 Ajaccio 481 103 844 RCS Ajaccio

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29 juin 2010 :
- La société FIDUCIAL AUDIT, dont le

siège est à LA DEFENSE (92925), Paris la Défense, 41 rue du Capitaine Guynemer, a été nommée en qualité de Com-missaire aux comptes titulaire,

La société SAREX - SOCIETE D'EX-PERTISE COMPTABLE, dont le siège est à SAINT LAURENT DU VAR (06700), 67 Boulevard du Point du Jour, a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes suppléant Mention sera faite au RCS : Aiaccio

50

AVIS UNIQUE DE GERANCE

Suivant acte sous seing privé, en date du 14/12/2010 à Porto Vecchio, Enre-gistré à Porto Vecchio le 20/12/2010, Bord. 2010/444, Case N°1, Ext. 732 - Monsieur Josué GOMES PEREIRA,

né 22 avril 1968 à POVOA DE VARZIM (Portugal), de nationalité portugaise, demeurant Lotissement Alpana 2, Lieu dit Vetta 20137 PORTO VECCHIO,

A donné en location gérance pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à la Société "GOMES ET FILS CONSTRUCTION", SARL au capital de 2.000 €uros, dont le siège social est Lotissement Alpana 2 Lieu dit Vetta 20137 PORTO VECCHIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n° 524 135 704, représentée par son co-gérant M. Jean-Jacques GOMES

Un fonds artisanal de "Maconnerie Générale

" GOMES ET FILS La société CONSTRUCTION ", exploitera pour son compte personnel le fonds de commerce objet de la présente location, et sera responsable envers les tiers et les fournisseurs à dater du 01/01/2011

CFT

Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 euros Siège social : 6 Casa Nostra - CASAMOZZA 20290 LUCCIANA 492 784 848 RCS BASTIA

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 1er janvier 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

de modifier l'objet social de la société en y ajoutant l'activité de traiteur

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.

de prendre le nom commercial «LE LYS TRAITEUR- M&M LOCATION» En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

- de transférer le siège social du 6 Casa Nostra - CASAMOZZA - 20290 LUC-CIANA à Z.I de Purettone - B.P 20 -20290 BORGO, à compter du 1er jan-vier 2011, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia

> Pour avis Le Gérant

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes

Forme: Société Civile Immobilière Dénomination : SCI ANGELINI **FRFRFS**

Siège : Lieu-dit Torraccia - Plaine de Vescovato - 20215 VESCOVATO

Objet : L'acquisition de tous biens immobiliers et mobiliers, leur aestion et eur administration.

Durée: 99 années Capital : 500 Euros

Immatriculation: RCS BASTIA

Pour avis

L'INFORMATEUR **CORSE NOUVELLE**

TEL: 04 95 32 04 40

FAX: 04 95 32 02 38

D'ici et d'ailleurs

. JOUR DE L'AN

Plus de 400 véhicules contrôlés, 14 conducteurs avec une alcoolémie excessive, 2 défauts de permis de conduire, 4 accidents, 1 mort, 9 blessés,

Le dispositif mis en place le 31 décembre par les forces de l'ordre afin de sensibiliser les automobilistes aux risques de la conduite sous l'emprise de l'alcool a permis de leur remettre des éthylotests ainsi que des documents d'information (CRIJ, alcool et stupéfiants). Plus tard dans la soirée, de 01h00 à 01h50 un contrôle alcoolémie a été mis en place par la D.D.S.P. de Haute Corse à Bastia : sur 20 conducteurs contrôlés, 2 conducteurs se sont révélés sous l'emprise de l'alcool l'un a vu son permis suspendu, le second s'est vu dresser contravention. Trois infractions ont également été relevées.

Puis, entre 02H00 et 08H00, sept points de contrôles visant les conduites addictives (alcool et stupéfiants) ont été mis en œuvre sur le département de la Haute-Corse par la gendarme-

Ces contrôles, placés sous réquisitions du procureur de la République, ont mobilisés 65 militaires et trois chiens. 400 véhicules et conducteurs ont été contrôlés: 25 infractions au code de la route ont été relevées, dont 12 alcoolémies. Deux conducteurs ont été placés en garde à vue en raison de très fortes imprégnations alcooliques (2,20 g/l et 1,40 g/l). Pendant le déroulement du contrôle sur la commune de Biguglia, un conducteur a été interpellé suite à un accident de la route, roulant à une vitesse dangereuse (200 km/h) à l'entrée du rond point PN 4, RN 193, il a refusé de se soumettre au contrôle stupéfiants à l'hôpital. Il a été incarcéré à titre préventif et passe en comparution immédiate aujourd'hui.

Le directeur de cabinet du Préfet qui participait au dispositif a procédé à la suspension immédiate de 6 permis pour alcoolé-

L'opération de contrôle a démontré que malgré un comportement responsable de la part d'une grande majorité de conducteurs en ce jour de fête, une minorité n'a pas pris conscience du risque pour la sécurité qu'entraîne une consommation excessive d'alcool. L'accident mortel qui a eu lieu le 1er janvier 2011, à proximité de la Canonica a quant à lui notamment pour origine une vitesse excessive. Ce constat renforce la détermination du préfet à conduire des actions fermes de recherche des infractions afin que 2011 voit moins de vies brisées sur les routes.

Pour avis

VAGABONDAGE

Je savais, depuis longtemps, qu'il y avait les Corses et ceux qui rêvaient de l'être et le billet de Jean d'Ormesson dans «Granelle d'Umani» m'a conforté dans cette idée. D'Ormesson clame «Et c'est donc la plus belle île du monde, les Corses le savent depuis toujours. Et ceux qui, comme moi, se désolent de ne pas être corses sont de plus en plus nombreux à le savoir !»

Histoire vraie Nous étions à Londres, avec deux amis, pour tout juste un week-end et voulions trouver un restaurant «exotique».

Hélas, tout était complet. Voila pourquoi nous avons atterri dans une table dont l'enseigne est «Ménage à Trois».

«Nous avons fait «una scacanata» et n'avons nullement eu des regards équivoques»

Tiens à propos de «bouffe», connaissez-vous cette demande d'un de nos compatriotes qui voulait une côtelette et qui lanca au maître d'hôtel: «Moi je voudrais un Bistecu avec le manche !»

Savez-vous comment en Corse on nommait le fromage à la fin du repas ? «U suggellu di u Cibu», «Le sceau du repas»

Da zitellu, natu in Bastia, so sempre andatu in Petranegra e mai in Petranera. Remarquez que «Albalonga» est bien devenue «Erabalonga» alors que l'herbe n'y est pas plus longue qu'ailleurs.

Le Tour de France passera donc en Corse et aura pour écrin la superbe région de Porto-Vecchio. C'est grâce à la persévérance de Pierre Cangioni qui a porté ce projet à bout de bras et qui y a toujours cru. Bravo O Pé!

Lille, en football, fait une très belle saison comme du temps où les Nordistes avaient la plus belle attaque de France avec Vandoren, Baratte, Bihel, Tempowsky, Lechantre. Il est vrai, qu'en ce temps-là, on jouait avec 5 avants, alors qu'aujourd'hui il n'y en a parfois qu'un seul! Tempowsky, plus tard, fut même l'entraîneur de Portu-Vecchiu.

Toussaint Lenziani

Pascal Casanova

La passion et rien d'autre

L'AJ Biguglia, cher au président Charles Sauli et qui évolue en championnat de Division d'Honneur, peut s'enorgueillir de posséder un éducateur de la qualité de Pascal Casanova, lequel voue une énorme passion à la préparation des jeunes du club et ce n'est pas un mince mérite. Et si actuellement ce club bigugliais peut royonner dans toute la Corse, il peut en être très fier.

lus de 300 jeunes de diverses catégories viennent au complexe Paul Tamburini pour continuer à poursuivre, à mûrir, mais aussi à grandir au contact d'éducateurs très chaleureux et qui n'hésitent pas à payer de leur personne.

C'est le cas de **Pascal Casanova** qui a signé sa première licence au **Sporting Club Bastiais** en 1972-1973 avant de rejoindre l'**Etoile Filante Bastiaise** en 1974.

Il quitte ensuite **l'Etoile** à l'âge de 18 ans pour s'investir au club de **Furiani** où il est constamment apprécié pour sa volonté et sa gentillesse. Pourtant il décide en fin de saison de rejoindre son ancien club de l'**EFB** où il jouera jusqu'à 35 ans.

Éducateur catégorie U11

La passion des jeunes le sublime. En collaboration avec **Francis Marinetti**, ancien professionnel, et le regretté **Joseph Modesto**, père du professionnel **Jo Modesto**, ils



José Casanova

allaient mettre en avant les jeunes poussins qui allaient s'imposer en 1981 au **Parc des Princes** s'adjugeant le fabuleux trophée.

Retour à Furiani

Poussé par l'envie de retrouver des amis au sein du club de **Furiani**, il devient, à son tour, éducateur (U13).

Il signe aussi une licence pour jouer en équipe première. Il remportera avec ses camarades les titres de champion 1 êre série, PHC, PHB, PHA et DH.

Un brillant palmarès.

Cédant au président de l'EFB Mar-

quet, Pascal Casanova devenait éducateur des formations U 15 et U 17. Cette dernière étant classée championne de Corse.

Il allait, l'année suivante, diriger en **Nationa**l la catégorie U 19.

Il a aussi été l'adjoint de **José Pasqualetti** en **CFA2** mais également de l'international **François Bracci**.

Après une année sabbatique il rejoignait, l'an dernier, son frère **Joseph Casanova**, éducateur de L'**AJ Biguglia** en prenant la catégorie U 15.

Cette année il est responsable des Nationaux U 17 et Excellence.

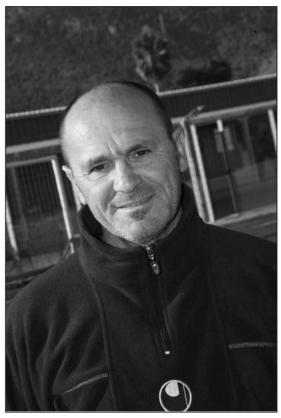
Un sacré palmarès

Si le groupe était trop juste au départ dans ce **championnat National** et qui était le plus relevé de **France**, **Pascal Casanova** précise :

«Si ce parcours a débuté de façon timide, au fur et à mesure les jeunes Bigugliais ont relevé la tête. Il y a, à présent, une bonne progression technique et tactique.

Après un départ catastrophique, tous ont accompli de sérieux progrès. Il faudra en janvier, lors des rencontres retour, repartir du bon pied. C'est à leur portée.

D'autre part, en tant qu'éducateur, je tenais à souligner la sagesse et le dévouement du pré-



Pascal Casanova

sident Charles Sauli et de tous les autres éducateurs qui m'ont accueilli au sein du club ». On signalera que **José** et **Pascal Casanova** associaient **Pierre Antoniotti**, responsable des gardiens de but football à 11 mais aussi de la catégorie U 15 à Seniors.



Pierre Antoniotti

L'AGENDA

A Settimana

2ème semaine de l'année

du 7 au 13 Janvier 2011

Les fêtes : le 7, Raymond - le 8, Lucien - le 9, Alix - le 10, Guillaume - le 11, Pauline - le 12, Tatiana - le 13, Yvette.

2èsima settimana di l'annu

da u 7 a u 13 ghjennaghju 2011

E feste: u 7, Raimondu di Pennafort - u 8, Lucianu - u 9, Ghjulianu è Basilissa - u 10, Guglielmu - u 11, Paulinu d'Aquilea. Vitale di Gaza - u 12, Tassiana - u 13, Ilariu.

L'info insolite

«Nous manquons de reliques»

Depuis la béatification du père Popieluszko, l'ancien aumônier du syndicat polonais Solidarnosc, la curie de Varsovie croule sous des milliers de demandes de reliques venant du monde entier, des Philippines au Congo, du Mexique au Kazakhstan... «Les premiers seront les premiers servis, annonce-t-elle, car nous n'en avons pas des tonnes.» À défaut d'os, effectivement peu nombreux, elle se réserve de répartir les cheveux qui avaient été collectés après son assassinat.

Contrat de mariage... ou de travail ?

Séduit par une annonce trouvée sur Internet, ce couple suisse en mal de romantisme avait été renouveler ses vœux de mariage dans un palace des **Maldives**. C'est encore sur Internet qu'ils ont découvert, à leur retour, une vidéo de la cérémonie traduite en anglais montrant que le célébrant s'était contenté de faire la lecture, entremêlée d'injures, d'un contrat de travail d'un salarié de l'hôtel.

Police internationale

Arrêté, en **Nouvelle-Zélande**, par un policier qui lui reprochait son excès de vitesse, le malheureux contrevenant a reconnu en lui l'agent qui l'avait verbalisé pour la même infraction, deux ans plus tôt,... à **Londres**! Le policier, lui, ne l'avait pas

reconnu, mais a bien confirmé qu'il avait travaillé à **Londres** jusqu'en 2009.

En grue à l'hôpital

Cette autrichienne de 180 kilos devait être transportée à l'hôpital, mais pas moyen d'emprunter les escaliers. Il a donc fallu dix pompiers et une grue pour l'extraire, par la fenêtre, de son appartement du sixième étage.

Le Vatican écolo

Le plus petit **État** du monde est devenu le champion du monde de l'écologie en installant de gigantesques panneaux solaires qui ont permis d'atteindre le record d'énergie solaire par habitant, 200 watts en heure de pointe.

L'ACTU DANS LE RÉTRO

- ▶ Le 8 janvier 1961, un référendum sur l'autodétermination en Algérie donne pour résultats, en France, 75,26 %, en Algérie, 70 %.
- ▶ Le 9 janvier 1992, le premier épisode de la série policière Julie Lescaut était diffusé sur TF 1. Sa vedette, Véronique Genest, allait être sacrée meilleure comédienne aux Sept d'or de 1996, 1999 et 2001.
- ▶ Le 10 janvier 1920, la Société des Nations, ancêtre de l'Organisation des Nations Unies, voit le jour à Genève. Ses principes étaient le désarmement, la

prévention des guerres et la résolution des conflits par la négociation. Elle ne put cependant empêcher ni la guerre civile espagnole ni la seconde guerre mondiale.

- ▶ Le 11 janvier 1916 naissait à Buenos Aires celui qui allait devenir l'un des acteurs le plus aimés du cinéma français, Bernard Blier. Après avoir joué dans plus de 150 films, c'est seulement en 1989, l'année de sa mort, qu'il reçut un César d'honneur pour l'ensemble de sa carrière.
- ▶ Le 12 janvier 1900 a lieu la première réunion de l'Académie Goncourt voulue, dans son testament, par Edmond de Goncourt. Son principal objet était de décerner chaque année un prix pour «un ouvrage d'imagination en prose paru dans l'année». Le bien oublié John-Antoine Nau en fut le premier lauréat... trois années plus tard seulement.
- ▶ Le 13 janvier 1898, paraît, en première page de L'Aurore, le fameux «J'accuse» d'Émile Zola adressé au président Félix Faure pour s'insurger contre l'affaire Dreyfus.

Informateur

CORSE NOUVELLE

mormatour Coner mooreer
DIRECTION – ADMINISTRATION Tél.: 04 95 32 04 40 – Télécopie: 04 95 32 02 38 DIRECTEUR DES PUBLICATIONS: Pierre BARTOLI Téléphone: 04 95 32 89 98
RÉDACTION: Téléphone 04 95 32 89 90 E-mail: redaction@informateurcorse.com 1, rue Miot – BP 213 – 20293 BASTIA CEDEX ANNONCES LÉGALES: Tél. 04 95 32 89 92 E-mail: al@informateurcorse.com Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral,
pour la Corse-du-Sud : hors taxes 3,82 € et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,80 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande). COMPTABILITÉ/ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 04 40
RÉDACTION D'AJACCIO : E-mail : paul.aurelli@corse-information.info
REGIE DE LA PUBLICITE – ÉDITIONS SPÉCIALES ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47 E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info
PRESSE EN LIGNE: www.corse-information.info E-mail: j.fabro-aurelli@corse-information.info
C.P.P.A.P.: 0314 I 88773 - ISSN: 0241-5283 IMPRESSION: AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA L'Informateur ** Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale — L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI — Corse Nouvelle** fondée en 1948 et La Semaine Corse** fondée en 1969 sont protégés par l'antériorité et les dépôts — Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) — Dépôt légal à date de parution.

<u></u>		
BULLETIN D'ABONNEMENT		
1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €		
Nom:	MATEUR	
Prénoms :	Abonnements	
Adresse : 20293 Ba	ot - BP 213 stia Cedex 5.32.04.40	
	5.32.02.38 nformateurcorse.com	



